Métropole Aix-Marseille-Provence République Française Département des Bouches-du-Rhône

DU CONSEIL DU TERRITOIRE DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE

Séance du 15 mai 2017

Le 15 mai 2017 à 18h07, le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, régulièrement convoqué s'est réuni en nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame Sylvia BARTHELEMY, Présidente, Madame Sophie ARTARIAS-AMARANTINIS a été désignée secrétaire de séance.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Pascal AGOSTINI; Philippe AMY; Sophie ARTARIA-AMARANTINIS; Marie-Hélène ARFI-BONGIOVANNI; Sylvia BARTHELEMY; Patrick BIAVA; Alain BOUTBOUL; Pierre COULOMB; Sylvia DERAI-GIMBERT; Bernard DESTROST; Antoine DI CIACCIO; Sylvie FANEGO; Bruno FOTI; Danièle GARCIA; Magali GIOVANNANGELI; Danièle GIRAUD; Denis GRANDJEAN; Alain GREGOIRE; Stéphanie HARKANE; Muriel HENRY; Dominique HONETZY; André JULLIEN; Jean-Marie LEONARDIS; France LEROY; Jeannine LEVASSEUR; Rémi MARCENGO; Jocelyne MARCON; Danielle MENET; Robert MIECHAMP; Véronique MIQUELLY; Geneviève MORFIN; Léo MOURNAUD; Christine PRETOT; Monique RAVEL; Raymond ROCCHIA; Alain ROUSSET; Vincent RUSCONI; Mohammed SALEM; Christophe SZABO DE EDELENYI; Hélène TRIC; Madeleine VAICBOURDT.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Yves MESNARD représenté par Sylvia BARTHELEMY
Pierre MINGAUD représenté par André JULLIEN
Michel LAN représenté par Rémi MARCENGO
Patrick PIN représenté par Sylvie FANEGO
Gérard GAZAY représenté par Alain ROUSSET
Patrick ARNOUX représenté par Stéphanie HARKANE
Daniel FONTAINE représenté par Magali GIOVANNANGELI
Patricia PELLEN représentée par Léo MOURNAUD
Christiane PETETIN représentée par Muriel HENRY
Vincent RUSCONI représenté par Marie-Hélène ARFI-BONGIOVANNI
David MASCARELLI représenté par Alain BOUTBOUL
Laurent COLOMBANI représenté par Alain GREGOIRE
Julie GABRIEL représentée par Pascal AGOSTINI
Giovanni SCHIPANI représenté par Sophie ARTARIA-AMARANTINIS
Maurice CAPEL représenté par Monique RAVEL

Etaient absents:

Joëlle MELIN Serge PEROTTINO

CT4/150517/16

Sur le rapport de Sylvia BARTHELEMY
Budgets annexes de la Métropole Aix-Marseille-Provence – Adoption des Comptes
Administratifs de l'exercice 2016 du Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice, tels qu'ils apparaissent dans les comptes de gestion de la Recette des Finances de Marseille Municipale sont identiques à ceux constatés dans les comptes administratifs correspondants de l'exercice 2016 pour les budgets annexes de l'assainissement, de la régie du traitement des ordures ménagères, de l'aménagement, de l'exposition Picasso (vente de produits dérivés), et du réseau de chaleur urbain du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Au vu de ce qui précède, Madame la Présidente propose au Conseil de Territoire de donner un avis favorable à la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales :
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n° 2005-1661 du 27 décembre 2005 modifiant le CGCT (partie règlementaire) et relatif aux règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés;
- L'ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés ;
- Les Budgets Primitifs, les Décisions Modificatives n° 1 pour les budgets annexes des services de l'Assainissement, du réseau de Chaleur urbain, et de l'exposition Picasso (vente de produits dérivés) relatifs à l'exercice 2016;
- La saisine du Conseil de la Métropole en date du 2 mai 2017.

Ouï le rapport ci-dessus,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1:

De donner un avis favorable aux résultats de clôture de l'exercice 2016 des comptes administratifs des budgets annexes, comme suit :

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

SOLDE CREDITEUR : 3 723 159,51 €

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2016	RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	RESULTATS DE CLOTURE 2016
INVESTISSEMENT	+ 4 692 424,16 €	0,00€	- 3 254 278,94 €	+ 1 438 145,22 €
FONCTIONNEMENT	+ 505 173,13 €	0,00€	+ 1 779 841,16 €	+ 2 285 014,29 €
TOTAL	+ 5 197 597,29 €	0,00€	- 1 474 437,78 €	+ 3 723 159,51 €

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE DU TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

SOLDE CREDITEUR : 297 397,67 €

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2016	RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	RESULTATS DE CLOTURE 2016
INVESTISSEMENT	- 716 565,71 €	+ 738 000,00 €	- 224 324,15 €	- 202 889,86 €
FONCTIONNEMENT	+ 1 020 558,65 €	- 738 000,00 €	+ 217 728,88 €	+ 500 287,53 €
TOTAL	+ 303 992,94 €	0,00€	- 6 595,27 €	+ 297 397,67 €

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT

SOLDE CREDITEUR : 300 707,43 €

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2016	RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	RESULTATS DE CLOTURE 2016
INVESTISSEMENT	- 186 701,24 €	0,00€	+ 480 198,01 €	+ 293 496,77 €
FONCTIONNEMENT	+ 7 210,66 €	0,00€	0,00€	+ 7 210,66 €
TOTAL	- 179 490,58 €	0,00€	+ 480 198,01 €	+ 300 707,43 €

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE <u>EXPOSITION PICASSO (VENTE DE PRODUITS DERIVES)</u>

SOLDE CREDITEUR 94 300,72 €

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2016	RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	RESULTATS DE CLOTURE 2016
INVESTISSEMENT	0.00€	0.00€	0.00€	0.00€
FONCTIONNEMENT	+ 94 300,72 €	0.00€	0.00€	+ 94 300,72 €
TOTAL	+ 94 300,72 €	0.00€	0.00€	+ 94 300,72 €

TABLEAU D'EXECUTION DU BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR URBAIN

SOLDE DEBITEUR: 70 812,81€

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2015	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT EXERCICE 2016	RESULTATS DE L'EXERCICE 2016	RESULTATS DE CLOTURE 2016
INVESTISSEMENT	- 326 362,25 €	0.00€	+ 239 947,73 €	- 86 414,52 €
FONCTIONNEMENT	+ 1 546,68 €	0.00€	+ 14 055,03 €	+ 15 601,71 €
TOTAL	- 324 815,57 €	0.00€	+ 254 002,76 €	- 70 812,81 €

Article 2:

De donner acte à Monsieur le Président de la présentation faite des Comptes Administratifs de l'exercice 2016, documents annexés à la présente délibération et comportant les Comptes Administratifs des Budgets Annexes des services de l'assainissement, du traitement des ordures ménagères, de l'aménagement, de l'exposition Picasso (vente de produits dérivés), et du réseau de chaleur urbain.

Article 3:

De constater, pour le Compte Administratif du Budget Annexe de l'Assainissement, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2016 :

En recettes de	4 711 158,11 euros
Reprise des résultats antérieurs	+ 5 197 597,29 euros
En dépenses de	6 185 595,89 euros
Solde	+ 3 723 159,51 euros

Article 4:

De constater, pour le Compte Administratif du Budget Annexe de traitement des ordures ménagères, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2016 :

En recettes de	290 474,96 euros
Reprise des résultats antérieurs	+ 303 992,94 euros
En dépenses de	297 070,23 euros
Solde	+ 297 397,67 euros

Article 5:

De constater, pour le Compte Administratif du Budget Annexe de l'Aménagement, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2016 :

En recettes de	1 729 658,49 euros
Reprise des résultats antérieurs	- 179 490,58 euros
En dépenses de	1 249 460,48 euros
Solde	+ 300 707,43 euros

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

Article 6:

De constater, pour le Compte Administratif du Budget Annexe de l'exposition Picasso (vente de produits dérivés), un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2016 :

En recettes de 0,00 euros
Reprise des résultats antérieurs + 94 300,72 euros
En dépenses de 0,00 euros
Solde + 94 300,72 euros

Article 7:

De constater, pour le Compte Administratif Budget Annexe du Réseau de Chaleur Urbain, un total d'opérations budgétaires pour l'exercice 2016 :

En recettes de 721 503,77 euros
Reprise des résultats antérieurs - 324 815,57 euros
En dépenses de 467 501,01 euros
Solde - 70 812,81 euros

Article 8:

De reconnaître la sincérité des restes à réaliser.

Article 9:

De reconnaître l'adéquation parfaite entre les écritures comptables et les écritures administratives. Les résultats de clôture ainsi que l'ensemble des opérations constatées au cours de l'exercice tels qu'ils apparaissent dans les Comptes de Gestion 2016 de Monsieur le Receveur des Finances sont en tous points analogues à ceux constatés dans les Comptes Administratifs 2016.

AVIS FAVORABLE

11 abstentions : Daniel Fontaine, Magali Giovannangeli, Denis Grandjean, Muriel Henry, Hélène Lunetta, Monique Ravel, Sylvie Fanego, Maurice Capel, Antoine Di Ciaccio, Patrick Pin, Christiane Petetin

Certifié Conforme

Rrésidente du Conseil de Territoire

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20005480700223

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

POSTE COMPTABLE DE : RECEVEUR DES FINANCES MARSEILLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET: CT4 - ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2016

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	4
II - Présentation générale du compte administratif	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	11
III - Vote du compte administratif	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
	10
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19 23
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Betali des operations de couverture A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A1.7 - Etat de la dette - Rempourscrient anticipe d'un emprant avec remancement A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploit	ation (1) 37
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investis	ssement (1) 38
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Ex	exploitation (1) 39
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - In	vestissement (1) 40
A6 - Etat des charges transférées	41
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	42
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	43
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	46
A8.3 - Opérations liées aux cessions	47
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	48
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	49
A10 - Etat des travaux en régie	50
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	52
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	53
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	54
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	55
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	56
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	57
B1.7 - Etat des engagements reçus B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	58 59
B2.2 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	60
• •	00
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	61
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	63 64
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Accusé de réception en préfecture 65
C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	013-200054807-20170515-CT4-150517 ₆ 16-
D - Arrêté et signatures	DE Date de télétransmission : 29/05/2017
D - Affect to signatures	Date de réception préfecture : 29/05/2017

D - Arrêté et signatures 67

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

I – INFORMATIONS GENERALES	ı
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (3) budgétaires .

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		D	EPENSES		RECETTES	SOLD	E D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	А	2 471 437,59	G	4 251 278,75	G-A	1 779 841,16
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	3 714 158,30	н	459 879,36	Н-В	-3 254 278,94

0,00 | 505 173,13 С Report en section REPORTS DE (si excédent) d'exploitation (002) (si déficit) L'EXERCICE D **0,00** J 4 692 424,16 Report en section d'investissement (001) (si déficit) (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= 6 185 595,89	Q= G+H+l+J 9 908 755,40	=Q-P 3 723 159,51

	Section d'exploitation	E	0,00	К	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	3 223 000,48	L	2 609 169,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	3 223 000,48	= K+L	2 609 169,00

		DEPENSES		REC	CETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	2 471 437,59	= G+I+K	4 756 451,88	2 285 014,29
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	6 937 158,78	= H+J+L	7 761 472,52	824 313,74
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	9 408 596,37	= G+H+l+J+K+L	12 517 924,40	3 109 328,03

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé		ses engagées non mandatées	Titres restant à émet	tre
TOTAL	DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E	0,00	К	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	3 223 000.48	de reception en prefecture 054807-20170515-€ 9 4-1	169,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			télétransmission : 29/05/2	

Page 5

Date de réception préfecture : 29/05/2017

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	2 609 169,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 463 306,64	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	45 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 714 693,84	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽²⁾ Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	214 431,50	32 360,61	0,00	0,00	182 070,89
012	Charges de personnel, frais assimilés	270 000,00	243 091,53	0,00	0,00	26 908,47
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	80 000,00	24 305,64	27 000,00	0,00	28 694,36
T-	otal des dépenses de gestion courante	564 431,50	299 757,78	27 000,00	0,00	237 673,72
66	Charges financières	100,00	-43,86	21,65	0,00	122,21
67	Charges exceptionnelles	1 730 000,00	344 822,66	1 340 000,00	0,00	45 177,34
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Tota	l des dépenses réelles d'exploitation	2 294 531,50	644 536,58	1 367 021,65	0,00	282 973,27
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	620 000,00	459 879,36			160 120,64
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
	(uniquement en M44) (4)					
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	620 000,00	459 879,36			160 120,64
	TOTAL	2 914 531,50	1 104 415,94	1 367 021,65	0,00	443 093,91
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé		Crédits empl	loyés (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	988,40	0,00	0,00	-988,40
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 710 258,37	2 287 758,46	64 000,00	0,00	-641 500,09
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00	0,00	132 182,81	0,00	-62 182,81
75	Autres produits de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
	Total des recettes de gestion courante	1 780 358,37	2 288 746,86	196 182,81	0,00	-704 571,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 159 000,00	0,00	0,00	-1 159 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	1 780 358,37	3 447 746,86	196 182,81	0,00	-1 863 571,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	629 000,00	607 349,08			21 650,92
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		629 000,00	607 349,08			21 650,92
	TOTAL	2 409 358,37	4 055 095,94	196 182,81	0,00	-1 841 920,38
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	505 173,13				

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	91 500,31	37 925,11	45 000,00	8 575,20
21	Immobilisations corporelles	6 100 295,85	3 059 234,29	1 714 693,84	1 326 367,72
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 291 796,16	3 097 159,40	1 759 693,84	1 434 942,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 469 379,00	9 649,82	1 463 306,64	-3 577,46
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 469 379,00	9 649,82	1 463 306,64	-3 577,46
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	7 761 175,16	3 106 809,22	3 223 000,48	1 431 365,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	629 000,00	607 349,08		21 650,92
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	629 000,00	607 349,08		21 650,92
TOTAL		8 390 175,16	3 714 158,30	3 223 000,48	1 453 016,38
	Pour information	0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	3 077 751,00	0,00	2 609 169,00	468 582,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 077 751,00	0,00	2 609 169,00	468 582,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	3 077 751,00	0,00	2 609 169,00	468 582,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	620 000,00	459 879,36		160 120,64
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	620 000,00	459 879,36		160 120,64
	TOTAL	3 697 751,00	459 879,36	Accusé de réception	en préfecture 0515-CTA-150517-
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	4 692 424		DE Date de télétransmiss Date de réception pré	ion : 29/05/2017

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
 (2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
 (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
 (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	32 360,61		32 360,61
012	Charges de personnel, frais assimilés	243 091,53		243 091,53
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	51 305,64		51 305,64
66	Charges financières	-22,21	0,00	-22,21
67	Charges exceptionnelles	1 684 822,66	0,00	1 684 822,66
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	459 879,36	459 879,36
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 011 558,23	459 879,36	2 471 437,59

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00	
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 471 437,59	

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	607 349,08	607 349,08
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	9 649,82	0,00	9 649,82
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	37 925,11	0,00	37 925,11
21	Immobilisations corporelles (6)	3 059 234,29	0,00	3 059 234,29
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	3 106 809,22	607 349,08	3 714 158,30

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	3 714 158,30

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	988,40		988,40
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 351 758,46		2 351 758,46
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	132 182,81		132 182,81
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 159 000,00	607 349,08	1 766 349,08
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	3 643 929,67	607 349,08	4 251 278,75

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	505 173,13
	•

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 4 756 451,88

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		459 879,36	459 879,36
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	459 879,36	459 879,36

	'
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	4 692 424,16
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 152 303,52

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE



Chap/	Libellé (1)	مائلہ	Crédits employés (ou restant à employer)			
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	214 431,50	32 360,61	0,00	0,00	182 070,89
604	Achats d'études, prestations de services	23 977,78	0,00	0,00	0,00	23 977,78
6135	Locations mobilières	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	9 000,00	1 548,86	0,00	0,00	7 451,14
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	972,61	0,00	0,00	27,39
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	3 942,00	0,00	0,00	-3 942,00
6161	Multirisques	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
618	Divers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6226	Honoraires	43 953,72	25 334,39	0,00	0,00	18 619,33
6228	Divers	25 000,00	294,00	0,00	0,00	24 706,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6237	Publications	0,00	132,00	0,00	0,00	-132,00
6238	Divers	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	78,75	0,00	0,00	-78,75
63512	Taxes foncières	0,00	58,00	0,00	0,00	-58,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	270 000,00	243 091,53	0,00	0,00	26 908,47
6331	Versement de transport	3 000,00	2 117,11	0,00	0,00	882,89
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 000,00	588,15	0,00	0,00	1 411,85
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 000,00	1 058,61	0,00	0,00	1 941,39
6411	Salaires, appointements, commissions	139 000,00	117 788,93	0,00	0,00	21 211,07
6413	Primes et gratifications	60 000,00	57 869,37	0,00	0,00	2 130,63
6414	Indemnités et avantages divers	4 000,00	3 528,69	0,00	0,00	471,31
6415	Supplément familial	2 000,00	904,26	0,00	0,00	1 095,74
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	20 000,00	20 054,39	0,00	0,00	-54,39
6453	Cotisations aux caisses de retraites	35 000,00	37 683,22	0,00	0,00	-2 683,22
6478	Autres charges sociales diverses	2 000,00	1 083,00	0,00	0,00	917,00
648	Autres charges de personnel	0,00	415,80	0,00	0,00	-415,80
014	Atténuations de produits (4)	0,00	-	0,00	0,00	0,00
65 651	Autres charges de gestion courante	80 000,00 70 000,00	24 305,64 24 305,64	27 000,00 27 000,00	0,00	28 694,36
6541	Redevances pour licences, logiciels, Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00	0,00	0,00 0,00	18 694,36 10 000,00
TOTA	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	564 431,50	299 757,78	27 000,00	0,00	237 673,72
66	Charges financières (b) (5)	100,00	-43,86	21,65	0,00	122,21
66111	Intérêts réglés à l'échéance	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-43,86	21,65	0,00	22,21
67	Charges exceptionnelles (c)	1 730 000,00	344 822,66	1 340 000,00	0,00	45 177,34
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	550 000,00	534 822,66	0,00	0,00	15 177,34
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	1 150 000,00	-190 000,00	1 340 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	2 294 531,50	644 536,58	1 367 021,65	0,00	282 973,27
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	620 000,00	459 879,36			160 120,64
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	620 000,00	459 879,36			160 120,64
тот	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	620 000,00	459 879,36			160 120,64
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	620 000,00	459 879,36	Accusé	de réception en	préfectione 120 64

Chap/	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			
art (1)			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	2 914 531,50	1 104 415,94	1 367 021,65	0,00	443 093,91
D (Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

	. ,
Montant des ICNE de l'exercice	21,65
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	43,86
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-22,21

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisionssemi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)		Crédits empl	oyés (ou restant	à employer)	
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	0,00	988,40	0,00	0,00	-988,40
64198	Autres remboursements	0,00	988,40	0,00	0,00	-988,40
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 710 258,37	2 287 758,46	64 000,00	0,00	-641 500,09
704	Travaux	258,37	191 395,00	0,00	0,00	-191 136,63
70611	Redevance d'assainissement collectif	1 550 000,00	1 978 832,13	64 000,00	0,00	-492 832,13
7068	Autres prestations de services	160 000,00	117 531,33	0,00	0,00	42 468,67
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00	0,00	132 182,81	0,00	-62 182,81
741	Primes d'épuration	70 000,00	0,00	132 182,81	0,00	-62 182,81
75	Autres produits de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
758	Produits divers de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 780 358,37	2 288 746,86	196 182,81	0,00	-704 571,30
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	1 159 000,00	0,00	0,00	-1 159 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 159 000,00	0,00	0,00	-1 159 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
7	TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	1 780 358,37	3 447 746,86	196 182,81	0,00	-1 863 571,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	629 000,00	607 349,08			21 650,92
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	629 000,00	607 349,08			21 650,92
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
7	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	629 000,00	607 349,08			21 650,92
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 409 358,37	4 055 095,94	196 182,81	0,00	-1 841 920,38
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	505 173,13				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 (2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
 (3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
 (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes de l'expression des comptes des c



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	91 500,31	37 925,11	45 000,00	8 575,20
2031	Frais d'études	91 500,31	37 925,11	45 000,00	8 575,20
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	6 100 295,85	3 059 234,29	1 714 693,84	1 326 367,72
21532	Réseaux d'assainissement	6 088 643,59	3 047 582,03	1 714 693,84	1 326 367,72
2182	Matériel de transport	11 652,26	11 652,26	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
	Total des dépenses d'équipement	6 291 796,16	3 097 159,40	1 759 693,84	1 434 942,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 469 379,00	9 649,82	1 463 306,64	-3 577,46
1678	Autres dettes condit° particulières	0,00	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 469 379,00	9 649,82	1 463 306,64	-3 577,46
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 469 379,00	9 649,82	1 463 306,64	-3 577,46
Т	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	7 761 175,16	3 106 809,22	3 223 000,48	1 431 365,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	629 000,00	607 349,08		21 650,92
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	629 000,00	607 349,08		21 650,92
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	48 000,00	34 384,80		13 615,20
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	23 000,00	16 229,17		6 770,83
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	18 000,00	17 888,87		111,13
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	384 000,00	383 179,35		820,65
13918	Autres subventions d'équipement	156 000,00	155 666,89		333,11
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	629 000,00	607 349,08		21 650,92
T	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	8 390 175,16	3 714 158,30	3 223 000,48	1 453 016,38
ı	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Les comptes 15...2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	3 077 751,00	0,00	2 609 169,00	468 582,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	931 378,00	0,00	462 796,00	468 582,00
1313	Subv. équipt Départements	2 146 373,00	0,00	2 146 373,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 077 751,00	0,00	2 609 169,00	468 582,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
-	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 077 751,00	0,00	2 609 169,00	468 582,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	620 000,00	459 879,36		160 120,64
28031	Frais d'études	12 000,00	0,00		12 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 000,00	509,49		1 490,51
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	17 000,00	9 523,25		7 476,75
281532	Réseaux d'assainissement	557 000,00	437 982,03		119 017,97
28155	Outillage industriel	2 000,00	577,65		1 422,35
28157	Aménagement matériel industriel	4 000,00	1 281,01		2 718,99
28182	Matériel de transport	10 000,00	3 829,98		6 170,02
28183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	4 393,58		5 606,42
28184	Mobilier	2 000,00	316,69		1 683,31
28188	Autres	4 000,00	1 465,68		2 534,32
тот	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	620 000,00	459 879,36		160 120,64
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	620 000,00	459 879,36		160 120,64
T	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	3 697 751,00	459 879,36	2 609 169,00	628 702,64
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	4 692 424,16			

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Alli		THE DE TRECORER	· - (·/		
	Date de la			Montant des ren	nboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et		rigine du contrat							
			_		·				initial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 534 863,62									
1641 Emprunts en euros (total)					1 534 863,62									
200701/992487	AGENCE DE L'EAU	03/12/1999	18/05/2006	16/04/2007	65 484,62	F		0,500	0,503	EUR	А	Р	N	A-1
200708/20151640	AGENCE DE L'EAU		20/07/2015	16/11/2017	1 469 379,00	F		0,000	0,000	EUR	Α	Р	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00						Accusé de	réception	en préfectu	re

013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
			Date					Taux	initial		Pério-		Possibilité	Caté-
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
Total général					1 534 863,62									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

					E	Emprunt	s et dettes au 31/12					
			0-16				Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 475 481,68					6 072,36	60,87	0,00	21,65
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 475 481,68					6 072,36	60,87	0,00	21,65
200701/992487	N	0,00	A-1	6 102,68	0,29	F		0,500	6 072,36	60,87	0,00	21,65
200708/20151640	N	0,00	A-1	1 469 379,00	9,87	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 475 481,68					6 072,36	60,87	0,00	21,65

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

Accusé de réception en préfecture PGP 3/200054807-2077051540 T4-150517-16-DE

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une n

- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

DE

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	1 475 481,68	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

0							DE 0001E						
	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Capital restant dû au 31/12/N			Type de couverture (3)	Nature de la				Périodicité		Primes éve	ntuelles
	Référence de l'emprunt couvert		Date de fin du contrat	Organisme co-contractant		couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		71110 DE		T LIGATIONS DE												
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le		Effet de l'instrument de couverture														
	Diff.	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)									
numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	•	Après opération de couverture							
Taux fixe (total)						0,00	0,00									
Taux variable simple (total)						0,00	0,00									
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00									
Total						0,00	0,00									

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2)	Anné mobilisa profil d' de l'em	ation et amort.	Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Caractéristiques du taux				de sortie (10)	Annuité de l'exercice		ICNE de
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	l'. Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de				irée ielle en nées	Taux (2)						Nom	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)				Annuité payée dan:	s l'exercice (s'il y a eu)	
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dù au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT):€	

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
(linéaire, dégressif,		
variable)		
	Frais d'études non suivi de réalisation	5
	Frais d'insertion non suivi de réalisation	5
	Frais de recherches et développement	5
	Concessions et droits similaires (hors logiciels)	3
	Logiciels	2
	Subventions d'équipements organismes de droit privé	0
	Subventions d'équipements organismes de droit public	15
	Subventions d'équipement pour biens mobiliers matériels et études	0
	Subventions d'équipement pour bâtiments et installations	0
	Subventions d'équipements organismes de droit privé non	5
	mentionnées aux a et b	
	Subventions d'équipement pour biens immobiliers et installations (a)	30
	Subventions d'équipement pour projet d'infrastructures d'intérêt	40
	national (b)	
	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et numérisation	5
	du cadastre	
	Brevets	0
	Autres immos incorporelles	5
	Abribus	12
	Bâtiments légers abris	30
	Signalétique	10
	Matériel d'incendie et de défense civile	10
	Matériels et outillages de voirie	7
	Matériels roulant de voirie	8
	Installation de voirie	8
	Installations générales agencement et aménagements divers	30
	Autres installations, matériel et outillages techniques	20
	Installations petit matériels de chauffage et ventilation	5
	Installations gros matériels de chauffage et climatisation	20
	Equipement technique (labo, garage, atelier, pt éq levage, cuisine)	10
	Véhicules légers	8
	Véhicules utilitaires	10
	Matériels électrique et de bureaux (électroniques)	5
	Matériel informatique	5
	Mobilier	10
	Equipements sportifs et culturels	10
	Matériels classiques	6
	Matériels de levage ascenseurs	20
	Coffre fort	20
	Construction immeuble de rapport	30
	Construction infineuble de l'apport Construction sur sol d'autrui	0
	Autre matériels audio musique	10 Accusé de réception en préfecture
	Bateaux	013-200054807-20170515-CT4-150517
	Moteurs	Date de télétransmission : 29/05/2017
	Autres immobilisations corporelles	Date de réception préfecture : 29/05/201

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - CT4 - ASSAINISSEMENT - CA - 2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	Réseau d'assainissement	60
	Plantations d'arbres et arbustes	10
	Autres agencements et aménagements de terrains	20
	Terrains de gisement (mines et carrières)	0

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES					
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - CT4 - ASSAINISSEMENT - CA - 2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		2 098 379,00	616 998,90
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	1 469 379,00	9 649,82
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	1 469 379,00	9 649,82
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	629 000,00	607 349,08
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	629 000,00	607 349,08
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	616 998,90	3 223 000,48	0,00	3 839 999,38

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Ressources propres externes de l'année (a) 0,00 10222 FCTVA 0,00 10228 Autres fonds globalisés 0,00 26 Participations et créances rattachées 27 27 Autres immobilisations financières 620 000,00 459 8: 15 Provisions pour risques et charges 169 Primes de remboursement des obligations 0,00 26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières 28 Amortissement des immobilisations 12 000,00 28031 Frais d'études 12 000,00 281351 Aménagement Bătiments d'exploitation 17 000,00 9 5. 281532 Réseaux d'assainissement	Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
10222 FCTVA 0,00 10228 Autres fonds globalisés 0,00 26 Participations et créances rattachées 27 27 Autres immobilisations financières 620 000,00 459 8° Ressources propres internes de l'année (b) (2) 620 000,00 459 8° 15 Provisions pour risques et charges 0,00 26 Participations et créances rattachées 0,00 27 Autres immobilisations financières 0,00 28 Amortissement des immobilisations 12 000,00 28031 Frais d'études 12 000,00 2805 Licences, logiciels, droits similaires 2 000,00 56 281351 Aménagement Bâtiments d'exploitation 17 000,00 95 281532 Réseaux d'assainissement 557 000,00 437 9° 28155 Outillage industriel 2 000,00 56 28155 Aménagement matériel industriel 4 000,00 12 28182 Matériel de transport 10 000,00 38 28183 Matériel de bureau e	RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	620 000,00	III 459 879,36
10228 Autres fonds globalisés 0,00 26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières Ressources propres internes de l'année (b) (2) 620 000,00 15 Provisions pour risques et charges 169 Primes de remboursement des obligations 0,00 26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières 28 Amortissement des immobilisations 28031 Frais d'études 12 000,00 2805 Licences, logiciels, droits similaires 2 000,00 56 281351 Aménagement Bâtiments d'exploitation 17 000,00 95 281552 Réseaux d'assainissement 557 000,00 437 9 281555 Outillage industriel 2 000,00 56 28155 Aménagement matériel industriel 4 000,00 12 28182 Matériel de transport 10 000,00 439 28183 Matériel de bureau et informatique 10 000,00 439 28184 Mobilier 2 000,00 3 28184 Mobilier	Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières Ressources propres internes de l'année (b) (2) 620 000,00 15 Provisions pour risques et charges 169 Primes de remboursement des obligations 26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières 28 Amortissement des immobilisations 28031 Frais d'études 28051 Licences, logiciels, droits similaires 28052 Licences, logiciels, droits similaires 281351 Aménagement Bâtiments d'exploitation 17 000,00 281532 Réseaux d'assainissement 557 000,00 28155 Outillage industriel 2 000,00 28155 Outillage industriel 4 000,00 28182 Matériel de transport 10 000,00 28183 Matériel de bureau et informatique 10 000,00 28184 Mobilier 2 000,00 28184 Autres 4 000,00 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciator des stocks et en-cours 481	10222	FCTVA	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (2) 620 000,00 459 83 15 Provisions pour risques et charges 169 Primes de remboursement des obligations 0,00 26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières 28 Amortissement des immobilisations 12 000,00 28031 Frais d'études 12 000,00 2805 Licences, logiciels, droits similaires 2 000,00 56 281531 Aménagement Bâtiments d'exploitation 17 000,00 95 281532 Réseaux d'assainissement 557 000,00 437 95 28155 Outillage industriel 2 000,00 5 28157 Aménagement matériel industriel 4 000,00 12 28182 Matériel de transport 10 000,00 38 28183 Matériel de bureau et informatique 10 000,00 43 28184 Mobilier 2 000,00 14 29 Dépréciation des immobilisations 3 39 <	10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (2) 620 000,00 459 83 15 Provisions pour risques et charges 169 Primes de remboursement des obligations 0,00 26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières 28 Amortissement des immobilisations 28031 Frais d'études 12 000,00 2805 Licences, logiciels, droits similaires 2 000,00 281531 Aménagement Bâtiments d'exploitation 17 000,00 95 281532 Réseaux d'assainissement 557 000,00 437 9 28155 Outillage industriel 2 000,00 5 28182 Matériel de transport 10 000,00 12 28183 Matériel de bureau et informatique 10 000,00 43 28184 Mobilier 2 000,00 3 28188 Autres 4 000,00 1 4 29 Dépréciation des immobilisations 3 39 Dépréciation des immobilisations <	26	Participations et créances rattachées		
15 Provisions pour risques et charges 169 Primes de remboursement des obligations 0,00 26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières 28 Amortissement des immobilisations 12 000,00 28031 Frais d'études 12 000,00 2805 Licences, logiciels, droits similaires 2 000,00 5 281351 Aménagement Bâtiments d'exploitation 17 000,00 9 5 281532 Réseaux d'assainissement 557 000,00 437 9 28155 Outillage industriel 2 000,00 5 28157 Aménagement matériel industriel 4 000,00 1 2 28182 Matériel de transport 10 000,00 3 8 28183 Matériel de bureau et informatique 10 000,00 4 3 28184 Mobilier 2 000,00 1 4 29 Dépréciation des immobilisations 3 4 000,00 1 4 29 Dépréciation des immobilisations 3 4 000,00 1 4	27	Autres immobilisations financières		
169 Primes de remboursement des obligations 0,00 26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières 28 Amortissement des immobilisations 28031 Frais d'études 12 000,00 2805 Licences, logiciels, droits similaires 2 000,00 281351 Aménagement Bâtiments d'exploitation 17 000,00 9 5. 281532 Réseaux d'assainissement 557 000,00 437 9. 28155 Outillage industriel 2 000,00 5 28157 Aménagement matériel industriel 4 000,00 12 c 28182 Matériel de transport 10 000,00 3 8 28183 Matériel de bureau et informatique 10 000,00 4 3 28184 Mobilier 2 000,00 3 28188 Autres 4 000,00 1 4 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciation des immobilisations	Ressourc	es propres internes de l'année (b) (2)	620 000,00	459 879,36
26 Participations et créances rattachées 27 Autres immobilisations financières 28 Amortissement des immobilisations 28031 Frais d'études 12 000,00 2805 Licences, logiciels, droits similaires 2 000,00 281351 Aménagement Bâtiments d'exploitation 17 000,00 9 55 281532 Réseaux d'assainissement 557 000,00 437 96 28155 Outillage industriel 2 000,00 5 28157 Aménagement matériel industriel 4 000,00 1 26 28182 Matériel de transport 10 000,00 3 85 28183 Matériel de bureau et informatique 10 000,00 4 33 28184 Mobilier 2 000,00 3 28188 Autres 4 000,00 1 44 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciate des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices 481	15	Provisions pour risques et charges		
27 Autres immobilisations financières 28 Amortissement des immobilisations 28031 Frais d'études 12 000,00 2805 Licences, logiciels, droits similaires 2 000,00 281351 Aménagement Bâtiments d'exploitation 17 000,00 9 5 281532 Réseaux d'assainissement 557 000,00 437 9 28155 Outillage industriel 2 000,00 5 28157 Aménagement matériel industriel 4 000,00 1 2 28182 Matériel de transport 10 000,00 3 8 28183 Matériel de bureau et informatique 10 000,00 4 33 28184 Mobilier 2 000,00 3 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciator des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices 481	169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations 28031 Frais d'études 12 000,00 2805 Licences, logiciels, droits similaires 2 000,00 56 281351 Aménagement Bâtiments d'exploitation 17 000,00 9 5 281532 Réseaux d'assainissement 557 000,00 437 9 28155 Outillage industriel 2 000,00 5 28157 Aménagement matériel industriel 4 000,00 12 28182 Matériel de transport 10 000,00 3 8 28183 Matériel de bureau et informatique 10 000,00 4 3 28184 Mobilier 2 000,00 3 28188 Autres 4 000,00 1 4 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciato des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices 6 6	26	Participations et créances rattachées		
28031 Frais d'études 12 000,00 2805 Licences, logiciels, droits similaires 2 000,00 281351 Aménagement Bâtiments d'exploitation 17 000,00 281532 Réseaux d'assainissement 557 000,00 28155 Outillage industriel 2 000,00 28157 Aménagement matériel industriel 4 000,00 28182 Matériel de transport 10 000,00 28183 Matériel de bureau et informatique 10 000,00 28184 Mobilier 2 000,00 28188 Autres 4 000,00 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciator des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices	27	Autres immobilisations financières		
2805 Licences, logiciels, droits similaires 2 000,00 50 281351 Aménagement Bâtiments d'exploitation 17 000,00 9 55 281532 Réseaux d'assainissement 557 000,00 437 90 28155 Outillage industriel 2 000,00 5 28157 Aménagement matériel industriel 4 000,00 12 28182 Matériel de transport 10 000,00 3 85 28183 Matériel de bureau et informatique 10 000,00 4 33 28184 Mobilier 2 000,00 3 28188 Autres 4 000,00 1 4 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciation des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices 481 Charges à répartir plusieurs exercices	28	Amortissement des immobilisations		
281351 Aménagement Bâtiments d'exploitation 17 000,00 9 52 281532 Réseaux d'assainissement 557 000,00 437 96 28155 Outillage industriel 2 000,00 5 28157 Aménagement matériel industriel 4 000,00 1 26 28182 Matériel de transport 10 000,00 3 8 28183 Matériel de bureau et informatique 10 000,00 4 38 28184 Mobilier 2 000,00 3 28188 Autres 4 000,00 1 4 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciato des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices 481 Charges à répartir plusieurs exercices	28031	Frais d'études	12 000,00	0,00
281532 Réseaux d'assainissement 557 000,00 437 96 28155 Outillage industriel 2 000,00 5 28157 Aménagement matériel industriel 4 000,00 1 26 28182 Matériel de transport 10 000,00 3 8 28183 Matériel de bureau et informatique 10 000,00 4 3 28184 Mobilier 2 000,00 3 28188 Autres 4 000,00 1 4 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciat° des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices 481	2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 000,00	509,49
28155 Outillage industriel 2 000,00 55 28157 Aménagement matériel industriel 4 000,00 1 26 28182 Matériel de transport 10 000,00 3 85 28183 Matériel de bureau et informatique 10 000,00 4 33 28184 Mobilier 2 000,00 3 28188 Autres 4 000,00 1 44 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciat° des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices 481 Charges à répartir plusieurs exercices	281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	17 000,00	9 523,25
28157 Aménagement matériel industriel 4 000,00 1 2 6 28182 Matériel de transport 10 000,00 3 8 28183 Matériel de bureau et informatique 10 000,00 4 3 28184 Mobilier 2 000,00 3 28188 Autres 4 000,00 1 4 29 Dépréciation des immobilisations 3 39 Dépréciat° des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices	281532	Réseaux d'assainissement	557 000,00	437 982,03
28182 Matériel de transport 10 000,00 3 85 28183 Matériel de bureau et informatique 10 000,00 4 35 28184 Mobilier 2 000,00 3 28188 Autres 4 000,00 1 4 29 Dépréciation des immobilisations 3 39 Dépréciat° des stocks et en-cours 4 481 Charges à répartir plusieurs exercices 4	28155	Outillage industriel	2 000,00	577,65
28183 Matériel de bureau et informatique 10 000,00 4 33 28184 Mobilier 2 000,00 3 28188 Autres 4 000,00 1 44 29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciat° des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices	28157	Aménagement matériel industriel	4 000,00	1 281,01
28184 Mobilier 2 000,00 3 28188 Autres 4 000,00 1 4 29 Dépréciation des immobilisations 3 39 Dépréciat° des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices 481	28182	Matériel de transport	10 000,00	3 829,98
28188 Autres 4 000,00 1 4 4 000,00 1 4 000,00 1 4 000,00 1 4 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	28183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	4 393,58
29 Dépréciation des immobilisations 39 Dépréciat° des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices	28184	Mobilier	2 000,00	316,69
39 Dépréciat° des stocks et en-cours 481 Charges à répartir plusieurs exercices	28188	Autres	4 000,00	1 465,68
481 Charges à répartir plusieurs exercices	29	Dépréciation des immobilisations		
	39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
004 Virgment de la castion disvalation	481	Charges à répartir plusieurs exercices		
02 i Virement de la section d'exploitation 0,00	021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	459 879,36	2 609 169,00	4 692 424,16	0,00	7 761 472,52

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	3 839 999,38
Ressources propres disponibles	IV	7 761 472,52
Solde	V = IV - II (3)	3 921 473,14

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽²⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	1504
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.1
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	4500
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOT	TAL .		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

		EES D'IMMOBILISAT		
Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou				
affermage				
Divers				
04/02/2016	ACQ VEHICULE C1 DZ846BZ	11 652,26	0,00	10
05/02/2016	TX EXTENSION STEP SIT 9	10 758,33	0,00	30
05/02/2016	TX EXTENSION STEP STPMI	20 542,18	0,00	30
05/02/2016	TX EXTENSION STEP SIT10 FORNES	35 236,61	0,00	30
05/02/2016	TX EXTENSION STEP SIT10 MAIVEO	25 175,00	0,00	30
05/02/2016	TX EXTENSION STEP SIT 10 ACTP	30 000,00	0,00	30
14/03/2016	TX EXTENSION STEP SIT 9 GTM	122 111,18	0,00	30
14/03/2016	TX EXTENSION STEP SIT 9 DUMEZ	109 619,56	0,00	30
14/03/2016	TX EXTENSION STEP SIT 9 IRH	5 743,52	0,00	30
14/03/2016	TX EXTENSION STEP SIT 10 GTM	217 096,33	0,00	30
14/03/2016	TX EXTENSION STEP SIT 10 DUMEZ	58 916,36	0,00	30
14/03/2016	TX EXTENSION STEP SIT 10 IRH	5 697,39	0,00	30
22/03/2016	AMO STEP AURIOL DEC 2015	3 902,71	0,00	0
22/03/2016	AMO STEP AURIOL NOV 2015	3 643,20	0,00	0
22/03/2016	AMO STEP AURIOL JANV 2016	3 643,20	0,00	0
22/03/2016	TVX ARMOIRE ELECTRIQUE BELCO REMISE A	3 726,00	0,00	30
22/03/2010	NEUF	3 720,00	0,00	30
22/03/2016	TVX ARMOIRE ELECTRIQUE REMISE A NEUF SIT	3 6 210,00	0,00	30
24/03/2016	TX EXTENSION STEP SIT 11 GTM	167 020,83	0,00	30
24/03/2016		· ·		30
24/03/2016	TX EXTENSION STEP SIT 11 DUMEZ TX EXTENSION STEP SIT 11 ACTP	41 162,03	0,00	30
24/03/2016	TX EXTENSION STEP SIT 11 ACTP TX EXTENSION STEP SIT 11 STPMI	49 913,45	0,00	
		38 148,13	0,00	30
03/05/2016	TX EXTENSION STEP SIT 12 GTM	105 968,04	0,00	30
03/05/2016	TX EXTENSION STEP SIT 12 DUMEZ	70 193,76	0,00	30
03/05/2016	TX EXTENSION STEP SIT 12 FORNES	17 189,15	0,00	30
03/05/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 12 IRH	2 889,41	0,00	30
03/05/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 12 QUALIT AMIANTE	9 232,86	0,00	30
02/05/2046		2.067.77	0.00	20
03/05/2016	TX EXTENSION STEP AUDIOL SIT 12 STPMI	2 867,77	0,00	30
03/05/2016	TX EXTENSION STEP AUDIOL SIT 12 SMAC SA	11 168,82	0,00	30
03/05/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 13 GTM	226 928,79	0,00	30
03/05/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 13 DUMEZ	124 336,43	0,00	30
03/05/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 13 IRH	3 184,00	0,00	30
03/05/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 13 MAIVEO	15 105,00	0,00	30
03/05/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 13 STPMI	6 303,36	0,00	30
03/05/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 13 ACTP	40 979,50	0,00	30
03/05/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 13 SPIE	87 953,50	0,00	30
03/05/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 13 JL BERTON	8 399,52	0,00	30
26/05/2016	AMO PR REALISATION ETUDES PARCELLAIRES PIGEONNIER	17 256,00	0,00	0
26/05/2016	TX RACCORDEMENT ELECTRIQUE STATION AURIOL	9 907,73	0,00	30
27/06/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 7 IRH	5 743,53	0,00	30
27/06/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 14 GTM	143 828,60	Accusé de réception	en préfecture
27/06/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 14 DUMEZ	125 012,08	013-200054807-2017 DE	0515-CT _{\$\overline{0}} 150517
21/00/2010				

Page 43

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
27/06/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 14 SPIE	45 811,90	0,00	30
27/06/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 14 ACTP	10 789,00	0,00	30
27/06/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 14 STPMI	9 196,80	0,00	30
27/06/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 14 IRH	3 225,98	0,00	30
27/06/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 14 LCEPC	16 499,50	0,00	30
29/07/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 15 GTM	87 291,97	0,00	30
29/07/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 15 DUMEZ	11 923,45	0,00	30
29/07/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 15 IRH			30
		3 174,19	0,00	
29/07/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 15 SOMETRAN	8 208,00	0,00	30
29/07/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 15 SCR	6 000,00	0,00	30
29/07/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 15 SUD PLAQUE SERVIC	11 000,00	0,00	30
29/07/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 15 AZUR CONFORT	4 900,00	0,00	30
29/07/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 15 LCEPC	9 406,90	0,00	30
29/07/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 15 SPIE	46 955,90	0,00	30
29/07/2016	TX EXTENSION STEP AURIOL SIT 15 STPMI	5 020,18	0,00	30
03/10/2016	SIT 16 TX EXTENSION STEP AURIOL ST ZACHARII	E 39 094,39	0,00	30
	DUMEZ	ŕ		
03/10/2016	EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE GTM	172 413,60	0,00	30
03/10/2016	SIT 16 TX EXTENSION STEP AURIOL ST ZACHARII A2I	E 30 311,05	0,00	30
03/10/2016	SIT 16 TX EXTENSION STEP AURIOL ST ZACHARII STPMI	E 7 174,45	0,00	30
03/10/2016	SIT 16 TX EXTENSION STEP AURIOL ST ZACHARII FORNES	E 30 062,12	0,00	30
03/10/2016	SIT 16 TX EXTENSION STEP AURIOL ST ZACHARII	E 23 818,05	0,00	30
03/10/2016	SIT 16 TX EXTENSION STEP AURIOL ST ZACHARII	E 20 699,45	0,00	30
03/10/2016	SPIE SIT 16 TX EXTENSION STEP AURIOL ST ZACHARII	E 4 022,27	0,00	30
03/10/2016	LCEPC SIT 16 TX EXTENSION STEP AURIOL ST ZACHARII	E 8 000,00	0,00	30
03/10/2016	BERTON SIT 16 TX EXTENSION STEP AURIOL ST ZACHARII	E 1 000,00	0,00	30
17/10/2016	SCR SIT 16 TX EXTENSION STEP AURIOL ST ZACHARII	E 3 186,48	0,00	30
17/10/2016	IRH SIT. 17 TX STATION EPURATION AURIOL ST	21 514,50	0,00	30
17/10/2016	ZACHARIE SP SIT. 17 TX STATION EPURATION AURIOL ST	8 282,55	0,00	30
	ZACHARIE	, i	,	
17/10/2016	SIT. 17 TX STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE SM	3 000,00	0,00	30
17/10/2016	SIT. 17 TX STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE PI	9 000,000	0,00	30
17/10/2016	SIT. 17 TX STATION EPURATION AURIOL ST	38 744,85	0,00	30
17/10/2016	ZACHARIE DU SIT. 17 TX STATION EPURATION AURIOL ST	11 992,46	0,00	30
17/10/2016	ZACHARIE SIT. 17 TX STATION EPURATION AURIOL ST	4 439,89	0,00	30
17/10/2016	ZACHARIE TX STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE	28 452,43	0,00	30
02/12/2016	TX STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE	8 138,75	0,00	30
12/12/2016	TX STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE	34 341,96	0,00	30
12/12/2016	TX STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE	13 966,22	0,00	30
12/12/2016	TX STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE	13 779,42	0,00	30
12/12/2016	TX STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE	66 891,24	0,00	30
12/12/2016	TX STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE	148 646,94	0,00	30
12/12/2016	TX STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE	2 052,00	0,00	0
12/12/2016	MATERIEL DE LABORATOIRE VERRERIE	3 352,44	0,00	30
12/12/2016	TX COMPLEMENTAIRES SUIVANT BT194474	11 232,00	Accusé de réception	en préfec®re
12/12/2016	POMPAGE ET NETTOYAGE BASSINS STEP	29 520,00	013-200054807-2017 DE	0515-CT4 ₀ 150517
12/12/2010				

Page 44

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - CT4 - ASSAINISSEMENT - CA - 2016

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
TOTAL GENERAL		3 097 159,40	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Réalisations	
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements	Taux initial	Taux moyen constate sur l'année (6)	née (6)	Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier	_	ntie au cours de ercice En capital			
	Année Profil						(2)	(3)	(4)	actua- riel (5)	(3)	(4)	de taux		l'emprunt	Lii iiileiets (6)	LII Сарнаі	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Val	eur en euros
	Val	eur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subv	entions à verser en annuités	0,00	0,00	0,00			
8018 Autre	es engagements donnés	0,00	0,00	0,00			
Au profit d	organismes publics	0,00	0,00	0,00			
Au profit d	'organismes privés (1)	0,00	0,00	0,00			
	TO ⁻	ΓAL			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;

⁻ la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres	8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00
A l'exception	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
Engagemer	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Ţ	OTAL			0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES			
ENGAGEMENTS HORS BILAN			
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2		

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМІ	PLOIS BUDGETAIRES	\$ (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Ingénieur en chef de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1ère classe	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a°: article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2: vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

IV – ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT	C2	<u>.</u>
FINANCIER		

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

3 - PRESENTATION AGRÉGÉE

3 - PRESENTATION AGREGEE						
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)		
EXPLOITATION						
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL AGREGE DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - CT4 - ASSAINISSEMENT - CA - 2016

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
A le
(1) ,
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

 A , le

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL

Numéro SIRET: 20005480700256

POSTE COMPTABLE: RECEVEUR DES FINANCES MARSEILLE

M. 57

Compte administratif Voté par nature

BUDGET: CT4 - OPERATIONS D AMENAGEMENT (3)

ANNEE 2016

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

1 - Informations generales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget - Résultats	6
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	8
II - Présentation générale	
A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	9
B1 - Equilibre financier - Investissement	10
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	11
C1 - Balance générale - Dépenses	12
C2 - Balance générale - Recettes	13
III - Adoption du CA	
	15
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	15
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	18
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	20
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	21 22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	22
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	25
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	27
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	29
·	29
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	31
A1.01 - Opérations non ventilables	33
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	34
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.91 - Opérations non ventilables A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	37
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	38
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	42
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	44
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Accusé de réception en préfecture
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	013-200054807-20170515-CT4-150517-16- DE 47
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Date de télétransmission : 29/05/2017 48 Date de réception préfecture : 29/05/2017

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	49
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	50
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	51
B3.1 - Etat des provisions constituées	53
B3.2 - Etalement des provisions	55
B4 - Etat des charges transférées	56
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	57
B6 - Prêts	58
B7.1 - Etat des emprunts garantis	59
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	60
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	61
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	62
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	63
B8.3 - Etat des contrats de PPP	64
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	65
B8.5 - Etat des engagements reçus	66
B9 - Etat du personnel	67
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	69
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	70
B11.2 - Liste des établissements publics créés	71
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	72
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	73
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	74
B13 - Opérations liées aux cessions	75
B14 - Etat des travaux en régie	76
•	, 0
C - Annexes budgétaires	70
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	78
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	79
C2.1 - Situation des AP	81
C2.2 - Situation des AE	82
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	83
D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	84
D2.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	85
D2.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	86
D2.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	87
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	88
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	89
D3.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	91
D4.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	92
D4.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	93
D5 - Gestion des fonds européens	94
D6 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	95
D7 - Actions de formation des élus	96
D8 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	97
D9 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	98
D10 - Identification des flux croisés	99
D11 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	100
D12 - Décisions en matière de taux	102
D13.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	103
D13.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	104
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	106

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations,

la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groules opérations d'ordre doivent figurer en italique.

Accuse de reception en préfecture
013-200054807-20170515-CT4-150517-16DE

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

⁽³⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II —En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

⁽¹⁾ A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

⁽²⁾ Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

⁽³⁾ Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

⁽⁴⁾ A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité

⁻ semi budgétaire ;

⁻ budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	1 249 460,48	1 729 658,49	-179 490,58	A1 300 707,43
Investissement	1 249 460,48	1 729 658,49	(2) -186 701,24	A2 293 496,77
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	0,00	0,00	(3) 7 210,66	A3 7 210,66

	RESTES A REALISER (4)		
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 283 806,29	III + IV 0,00	B1 -283 806,29
Investissement	I 283 806,29	III 0,00	B2 -283 806,29
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	A1 + B1	16 901,14
Investissement	A2 + B2	9 690,48
Fonctionnement	A3 + B3	7 210,66

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽²⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁴⁾ A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe : - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVE	STISSEMENT – TOTAL	(I) 283 806,29
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	283 806,29
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVE	STISSEMENT - TOTAL	(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impôts locaux	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	Α

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	А 0,00	g 0,00
(mandats et titres)	Section d'investissement	в 1 249 460,48	н 1 729 658,49
	•	+	+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c 0,00 (si déficit)	7 210,66 (si excédent)
N-1	Report en section d'investissement (001)	D 186 701,24 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)
		=	=
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D 1 436 161,72	= G+H+I+J 1 736 869,15
	Section de fonctionnement	Е 0,00	к 0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section d'investissement	F 283 806,29	L 0,00
(1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 283 806,29	= K + L 0,00
	Section de fonctionnement	= A + C + E 0,00	= G + I + K 7 210,66
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	=B+D+F 1 719 968,01	= H + J + L 1 729 658,49
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 1 719 968,01	= G+H+I+J+K+L 1 736 869,15

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		1 602 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	1 249 460,48	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations d'équipement	1 249 460,48	1 602 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	126 858,49
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations financières	0,00	126 858,49
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations réelles en investissement	1 249 460,48	1 729 658,49
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations d'ordre en investissement	/// 0,00	/v 0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	1 249 460.48	11 + IV 1 729 658.49
IOIAL	1 249 460.48	l II + IV 1729 658.49 I

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	v 186 701,24	VI 0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	1 + III + V 1 436 161,72	+ +
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)	293	496,77

⁽¹⁾ Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

⁽²⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽³⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁴⁾ En recettes, sauf 1068.

⁽⁵⁾ En recettes, détail du 138.

⁽⁶⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁸⁾ DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽¹⁰⁾ Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDAT	S EMIS	TITRES E	EMIS
	OPERATIONS REEL	LES ET MIXTES	
011 Charges à caractère général (1)	0,00	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Impôts locaux	0,00
		74 Dotations et participations (1)	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	0,00	Total recettes de gestion des services	0,00
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges exceptionnelles (1)	0,00	77 Produits exceptionnels (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	0,00	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 0,00

	OPERATIONS D'ORDRE (2)				
042 Opérations ordre transf. entre	0,00	042 Opérations ordre transf. entre	0,00		
sections (3)		sections (3)			
043 Opérations ordre intérieur de la	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la	0,00		
section		section			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	/V 0,00		

TOTAL DES DEPENSES DE		TOTAL DES RECETTES DE	+ \/ 0.00
l'EXERCICE	I + III 0,00	L'EXERCICE	II + IV 0,00

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	7 210,66

		_			
TOTAL DES DEPENSES DE LA	+ + V		TOTAL DES RECETTES DE LA	II + IV + VI	7 040 00
SECTION DE FONCTIONNEMENT	1+111+ 0	,00	SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	7 210,66

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	7 210,66

⁽¹⁾ Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽²⁾ $DF\ 042 = RI\ 040$; $RF\ 042 = DI\ 040$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

⁽³⁾ Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁴⁾ Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C 1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1) Opérations d'ordre (2) TOTAL Réalisé		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	1 249 460,48	0,00	1 249 460,48
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 249 460,48	0,00	1 249 460,48

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	186 701,24

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

Pour information D 002 Résultat négatif repor	0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autorjomie financière.

⁽⁸⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

⁽⁹⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	126 858,49	0,00	126 858,49
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 602 800,00	0,00	1 602 800,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	1 729 658,49	0,00	1 729 658,49

|--|

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
---	------

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impôts locaux	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

Pour information R002 Résultat positif reporté	7 210,66
--	----------

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

Accusé de réception en préfecture nguisse 2000 848 ଓଡ଼ିଆ ଅପ୍ରମୟ ଓଡ଼ିଆ ଅଧିକ 150517-16-

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux disposition

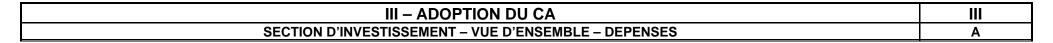
⁽⁵⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁶⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autor

⁽⁷⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017



	Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL	1 568 098,76	1 249 460,48	283 806,29	34 831,99	0,00	1 249 460,48
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 568 098,76	1 249 460,48	283 806,29	34 831,99	0,00	1 249 460,48
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses d'équipement	1 568 098,76	1 249 460,48	283 806,29	34 831,99	0,00	1 249 460,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total d	es dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles	1 568 098,76	1 249 460,48	283 806,29	34 831,99	0,00	1 249 460,48
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		186 701,24	186 701,24				
Total d	es dépenses d'investissement cumulées	1 754 800,00	1 436 161,72	283 806,29	34 831,99	0,00	1 249 460,48

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁴⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁵⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	Α

Chapitre		Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	(1)	(2)
TOTAL		1 754 800,00	1 729 658,49	0,00	25 141,51
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 628 800,00	1 602 800,00	0,00	26 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'équipement	1 628 800,00	1 602 800,00	0,00	26 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	126 000,00	126 858,49	0,00	-858,49
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total de	s recettes financières	126 000,00	126 858,49	0,00	-858,49
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 754 800,00	1 729 658,49	0,00	25 141,51
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total de	s recettes d'ordre	0,00	0,00		0,00
Pour inf	ormation : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00	0,00		
Total de	s recettes d'investissement cumulées	1 754 800,00	1 729 658,49	0,00	25 141,51

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

⁽⁵⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE



Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL	1 568 098,76	1 249 460,48	283 806,29	34 831,99	0,00	1 249 460,48
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 568 098,76	1 249 460,48	283 806,29	34 831,99	0,00	1 249 460,48
21352	Bâtiments privés	1 460 000,00	1 241 576,25	278 406,29	-59 982,54	0,00	1 241 576,25
2138	Autres constructions	108 098,76	7 884,23	5 400,00	94 814,53	0,00	7 884,23
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 568 098,76	1 249 460,48	283 806,29	34 831,99	0,00	1 249 460,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des	lépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	lépenses réelles	1 568 098,76	1 249 460,48	283 806,29	34 831,99	0,00	1 249 460,48
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des	dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

	N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
L		TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017



Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	1 754 800,00	1 729 658,49	0,00	25 141,51
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 628 800,00	1 602 800,00	0,00	26 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	455 000,00	455 000,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	26 000,00	0,00	0,00	26 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 147 800,00	1 147 800,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 628 800,00	1 602 800,00	0,00	26 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	126 000,00	126 858,49	0,00	-858,49
10222	FCTVA	126 000,00	126 858,49	0,00	-858,49
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des re	cettes financières	126 000,00	126 858,49	0,00	-858,49
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 754 800,00	1 729 658,49	0,00	25 141,51
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des re	cettes d'ordre	0,00	0,00		0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽²⁾ Recettes justifiées non titrées.

- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

III – ADOPTION DU CA			
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В		

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi	Pour information, réalisations	Pour information, réalisations
						(2)	gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
	TOTAL	7 210,66	0,00	0,00	0,00	7 210,66	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (3)	7 210,66	0,00	0,00	0,00	7 210,66	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total de	es dépenses de gestion des services	7 210,66	0,00	0,00	0,00	7 210,66	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total de	es dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total de	es dépenses réelles	7 210,66	0,00	0,00	0,00	7 210,66	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total de	es dépenses d'ordre	0,00	0,00			0,00		0,00

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement	0,00	0,00			
reporté de N-1					

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	7 210.66	0.00	0.00	0.00	7 210.66	0,00	0.00
Total des depenses de fonctionnement cumulees	. 210,00	0,00	0,00	0,00	. 210,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA				
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В			

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Produits rattachés	Restes à réaliser au	Crédits sans emploi
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis		31/12 (1)	(2)
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	recettes de gestion des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des	s recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	s recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des	s recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	7 210,66	7 210,66			
Total des recettes de fonctionnement cumulées	7 210,66	7 210,66	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	7 210,66	0,00	0,00	0,00	7 210,66	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (4)	7 210,66	0,00	0,00	0,00	7 210,66	0,00	0,00
61358	Autres	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	3 210,66	0,00	0,00	0,00	3 210,66	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des d	épenses de gestion des services	7 210,66	0,00	0,00	0,00	7 210,66	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des c	harges financières et exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des d	épenses réelles	7 210,66	0,00	0,00	0,00	7 210,66	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	_					
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des d	épenses d'ordre	0,00	0,00			0,00		0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	АРА	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recet	tes de gestion des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recet	tes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recet	tes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73211) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Recettes justifiées non titrées.

- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	126 858,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	126 858,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

IV – ANNEXES	IV
A - PRESENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre		5	6	7	8	9	
nature	Libellé	Aménagement des	Action économique	Environnement	Transports	Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	territoires et habitat 1 249 460,48	0,00	0,00	0,00		1 249 460,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	1 249 460,48	0,00	0,00	0,00		1 249 460,48
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	1 602 800,00	0,00	0,00	0,00		1 729 658,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		126 858,49
13	Subventions d'investissement	1 602 800,00	0,00	0,00	0,00		1 602 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 - OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte	Libellé	01						
nature (1)		Opérations non ventilables						
	DEPENSES	0,00						
	RECETTES	126 858,49						
10222	FCTVA	126 858,49						

⁽¹⁾ Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article /		50 Services communs			Am	51 énagement et services	urbains		
compte nature (1)	Libellé		510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 249 460,48	0,00
21352	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 241 576,25	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 884,23	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 602 800,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	455 000,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 147 800,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article /		52 Politique de la ville	53 Agglomérations et	54 Espace rural et autres	55 Habitat (Logement)			
compte nature (1)	Libellé		villes moyennes	espaces de dév.	551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21352	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article /			57 Techno. de l'information	5 Autres	8 actions	59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE	
nature (1)		littoral	et de la comm.	581 Réserves Foncières	588 Autres			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 249 460,48	
21352	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 241 576,25	
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 884,23	
	RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	1 602 800,00	
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	455 000,00	
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 147 800,00	

⁽¹⁾ Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	<u>''/</u>					
	Date de la			Montant des ren	nboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3) Remboursement du tirage		Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat	-						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00						Accusé de	réception	en préfectu 10515-CT4-	re 150517 1

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - CT4 - OPERATIONS D AMENAGEMENT - CA - 2016

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)		
1681 Autres emprunts (total)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					0,00											

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES					
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2				

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				ON FAR NATOR			s et dettes au 31/12		<i></i>			
,			0.11				Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - CT4 - OPERATIONS D AMENAGEMENT - CA - 2016

- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

					<u> </u>	. / (1 (0 1 1	1001011		X (HONS A I					
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Inc	lices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et	Ecarts d'indices hors zone	Autres indices
			ou zone euro ou écart entre ces indices		écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	euro	
Structure			ces muices		euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(tunnel)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert		Instrument de couverture										
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)				Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture			Périodicité		Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat					Date de début du contrat	Date de fin du contrat	de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

						1 / (/						
	Effet de l'instrument de couverture											
Instruments de couverture		Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)					
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	•	Après opération de couverture			
Taux fixe (total)						0,00	0,00					
Taux variable simple (total)						0,00	0,00					
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00					
Total						0,00	0,00					

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	de l'emprunt		Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée résidu-	Pério- dicité des rem-	Caractéristiques du taux		ues du	Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de
	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	elle		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	B			résidu				Tau	x (2)	Profil d'amortissement (2) Nominal et périodicité de remboursement (6)					Annuité payée dan	s l'exercice (s'il y a			
N° du contrat d'emprunt	Date de souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

Daniel Gott Howard Lamin Rott D Git Addition (1)										
REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de	Dont						
PAR PRÊTEUR			l'exercice	Intérêts (3)	Capital					
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées).	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

IV – ANNEXES		
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2	

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement inéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du		
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €				
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)			
	Frais d'études non suivi de réalisation	5			
	Frais d'insertion non suivi de réalisation	5			
	Frais de recherches et développement	5			
	Concessions et droits similaires (hors logiciels)	3			
	Logiciels	2			
	Subventions d'équipements organismes de droit privé	0			
	Subventions d'équipements organismes de droit public	15			
	Subventions d'équipement pour biens mobiliers matériels et études	0			
	Subventions d'équipement pour bâtiments et installations	0			
	Subventions d'équipements organismes de droit privé non mentionnées aux a et b	5			
	Subventions d'équipement pour biens immobiliers et installations (a)	30			
	Subventions d'équipement pour projet d'infrastructures d'intérêt national (b)	40			
	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et numérisation du cadastre	5			
	Brevets	0			
	Autres immos incorporelles	5			
	Abribus	12			
	Bâtiments légers abris	10			
	Signalétique	10			
	Matériel d'incendie et de défense civile	10			
	Matériels et outillages de voirie	7			
	Matériels roulant de voirie	8			
	Installation de voirie	8			
	Installations générales agencement et aménagements divers	0			
	Autres installations, matériel et outillages techniques	8			
	Installations petit matériels de chauffage et ventilation	5			
	Installations gros matériels de chauffage et climatisation	10			
	Equipement technique (labo, garage, atelier, pt éq levage, cuisine)	10			
	Véhicules légers	8			
	Véhicules utilitaires	10			
	Matériels électrique et de bureaux (électroniques)	5			
	Matériel informatique	5 Accusé de récept 013-200054807-2	on en préfecture 0170515-CT4-150		
	Page 51	DE Date de télétransr	nission : 29/05/201 préfecture : 29/05/		

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - CT4 - OPERATIONS D AMENAGEMENT - CA - 2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE					
	Mobilier	10				
	Equipements sportifs et culturels	10				
	Matériels classiques	6				
	Matériels de levage ascenseurs	20				
	Coffre fort	20				
	Construction immeuble de rapport	0				
	Construction sur sol d'autrui	0				
	Autre matériels audio musique	10				
	Bateaux	0				
	Moteurs	0				
	Autres immobilisations corporelles	0				
	Plantations d'arbres et arbustes	10				
	Autres agencements et aménagements de terrains	0				
	Terrains de gisement (mines et carrières)	0				

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

IV – ANNEXES		
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1	

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N							
Nature de la provision col		Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N		
	la provision	Α	В	С	D = A + B - C		
	PROVISIONS SE	MI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00		
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00		
	PROVISIONS	BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00		
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - CT4 - OPERATIONS D AMENAGEMENT - CA - 2016

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - CT4 - OPERATIONS D AMENAGEMENT - CA - 2016

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

IV – ANNEXES		
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4	

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)	
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6	

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la Encours restant dû Montant de l'annuité recouvré		ICNE de		
	délibération	au 31/12/N	Capital	Intérêts	l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement Objet de de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési-	si-		Taux initial		Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	Annuité garantie au cours de l'exercice			
	Année	Profil		chef de file		d	duelle	duelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00	

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

Calcul du ratio (1)	Valeur en eu	iros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	1/11	0,00
--	------	------

⁽¹⁾ Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽³⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽⁴⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	0,00	
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)	0,00	
Autres	0,00	

IV- ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

⁽¹⁾ Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

⁽²⁾ Numéro à 9 chiffres.

⁽³⁾ Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B8.2

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

	Exer-				Montant des redevances restant à courir						
Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)	
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B8.3

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

⁽¹⁾ Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

⁽²⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B8.4

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Pério- dicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	
8017 Subventions à verser en annuités			0,00	0,00	0,00		
8018 Autres en	gagements donnés				0,00	0,00	0,00
Au pro	Au profit d'organismes publics			0,00	0,00	0,00	
Au pro	ofit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;

⁻ la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B8.5

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	Т	OTAL			0,00	0,00	0,00
8026 Redevar	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00	
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00		
8028 Autres e	engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00		
Eng	agements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМІ	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	_	S POURVUS SUR BETAIRES EN ETI	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	В9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

ETAT DO I ENCOUNTEE AG OTTER (Outlo)							
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	MUNERATION (3)	CONTRAT		
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation. PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2: vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce semil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

de changement de perimetre ou de suppression d'un service public. 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement			
Délégation de service public (3)							
Détention d'une part du capital							
Garantie ou cautionnement d'un emprunt							
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme							
Autres							

⁽¹⁾ Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			1 249 460,48	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			1 249 460,48	0,00	
25/02/2016	MOE OP ROUSSELOT-TVX	16BAA20	335 040,93	0,00	0
25/02/2016	MOE OP ROUSSELOT-TVX	16BAA21	342 598,96	0,00	0
09/05/2016	MOE OP ROUSSELOT-TVX	16BAA22	42 631,20	0,00	0
09/05/2016	MOE OP ROUSSELOT-MDTAIRE	16BAA23	3 768,00	0,00	0
04/07/2016	RBT DEPENSES POUR OP ROUSSELOT	16BAA34	267 067,07	0,00	0
04/07/2016	RBT DEPENSES POUR OP ROUSSELOT	16BAA35	239 166,09	0,00	0
16/09/2016	REMUNERATION DU MANDATAIRE	16BAA36	11 304,00	0,00	0
16/09/2016	REMUNERATION DU MANDATAIRE	16BAA37	7 884,23	0,00	0

⁽¹⁾ Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis- sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

⁽¹⁾ Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

⁽³⁾ Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

⁽⁴⁾ La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

	Pour mémoire	Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

	Produit des cessions	Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	B14

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	I 0,00

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

⁽³⁾ Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO

KATIO	
	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES	A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes a	assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts	à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	283 806,29	186 701,24	470 507,53

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESS	OURCES PROPRES) = a + b	126 000,00	III 126 858,49
Ressources propres externes de l'année (a)		126 000,00	126 858,49
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	126 000,00	126 858,49
10224	Versements pour dépassement PLD	0,00	0,00
10225	Participations si dépassement du COS	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propr	es internes de l'année (b) (3)	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Dépréciations des immobilisations		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice	Restes à réaliser en recettes	Solde d'exécution	Affectation	TOTAL
	III	au 31/12	R001 de l'exercice précédent	R1068 de l'exercice précédent	IV
Total ressources propres disponibles	126 858,49	0,00	0,00	0400	126 858,49 é de réception en préfecture 00054807-20170515-CT4-150517-1

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 470 507,53
Ressources propres disponibles	IV 126 858,49
Solde	V = IV - II (4) -343 649,04

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

	CHICATION DES ACTORIGATIONS DE L'ROCKAMIME ET OREDITS DE L'ALIMENT									
AUTO	RISATION DE PROGRAMME *	Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées	Stock d'AP affectées restant à financer	CP mandatés au budget de l'année N	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N
			antérieurs)		(1)	(2)	(3)	(4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

^{*} Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

⁽²⁾ Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT * Chapitre (s		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

^{*} Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

⁽⁶⁾ Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

⁽²⁾ Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	D1

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale							
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N			
Total	0,00	0,00	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

⁽²⁾ Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

⁽³⁾ Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	D2.2.1

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	D2.2.2

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D2.2.3

Ī	IV – ANNEXES	IV
ſ	D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D3.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

VOLETT BODGETAINE (circulation Ebullion 10002/0 du 11 desembre 2005)						
DEPENSES			RECETTES			
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC			Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00	
Autres			Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00	
			Matériel		0,00	
Sous-total Fonctionne	ment	0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00	
		·			•	

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investisseme	nt	0,00	Effort propre de la Région (A	– B)	(C) 0,0 0

TOTAL DEPENSES	(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION –	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D3.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

(Montants exprimés en K€)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
T	
Résultat exceptionnel	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00
NEODETAT NET (0)	0,00

⁽¹⁾ A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

⁽²⁾ Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

⁽³⁾ Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante - Total charges.

⁽⁴⁾ Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation - Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotations, reprises, transferts et autres.

⁽⁵⁾ Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

⁽⁶⁾ Résultat net = Résultat courant + Résultat exceptionnel.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMOINE	D3.3

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

	MATERIEL ROULANT								
Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible		Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)	
Total	l séries génériques					0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

⁽²⁾ A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.

⁽³⁾ Série générique : type de rame (génération de rame).

IV – ANNEXES			
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	D4.1		

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

⁽¹⁾ En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

⁽²⁾ Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	D4.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis-	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

⁽¹⁾ En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

⁽²⁾ Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

⁽³⁾ Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

⁽⁴⁾ La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - CT4 - OPERATIONS D AMENAGEMENT - CA - 2016

IV – ANNEXES				
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D5			

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	D6

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D7

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D8

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	Evolution doc deponess descolete d la fermation professionnens des jour						no ace jeanee	<u> </u>				
	APPRENTISSAGE			ENS PRO			TIONS CONTINUES			TOTAL		
	Année	Année	%	Année	Année	%	Année	Année	%	Année	Année	%
	n	n-1		n	n-1		n	n-1		n	n-1	
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

Etat des ressources de l'ap	MONTANT			
RESSOURCES	Année n	Année n-1	%	
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00	
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00	
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00	
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00	
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00	
FSE	0,00	0,00	0,00	
FEDER	0,00	0,00	0,00	
FEOGA	0,00	0,00	0,00	
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00	
Autres ressources	0,00	0,00	0,00	
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00	
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00	
Total ressources	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

⁽²⁾ Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

⁽³⁾ Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)	D9

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D10

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
INVESTISSEMENT					
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	
FONCTIONNEMENT					
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00	

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D11

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)		Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D11

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

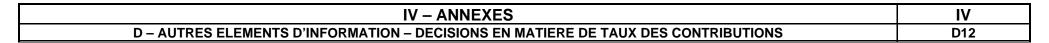
5 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.



Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				(70, unite ou c)			
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des	SP	0.00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	•	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des vél	nicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pét	roliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistreme	ent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
Taxe d'habitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

⁽¹⁾ Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

⁽²⁾ Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D13.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

	DEPENSES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant		
Remboursement d'em	prunts et dettes assimilées	0,00		
Acquisitions d'immob	ilisations	0,00		
Opérations d'équipem	ent (1 ligne par opération)	0,00		
Autres dépenses éven	ituelles	0,00		
Opérations pour comp	ote de tiers (1 ligne par opération)	0,00		
	Total des dépenses réelles	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		
041	Opérations patrimoniales	0,00		
	Total des dépenses d'ordre	0,00		
TOTAL GENERAL		0,00		

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

	RECETTES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant		
Souscription d'empru	nts et dettes assimilées	0,00		
Dotations et subvention	ons reçues	0,00		
Autres recettes éventu	nelles	0,00		
Opérations pour comp	te de tiers (1 ligne par opération)	0,00		
	Total des recettes réelles	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		
041	Opérations patrimoniales	0,00		
	Total des recettes d'ordre	0,00		
TOTAL GENERAL		0,00		

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D13.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

	DEPENSES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant		
011	Charges à caractère général	0,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00		
66	Charges financières	0,00		
67	Charges exceptionnelles	0,00		
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00		
	Total des dépenses réelles	0,00		
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		
	Total des dépenses d'ordre	0,00		
	TOTAL GENERAL	0,00		

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

	CECTION DE L'ONGTIONNEINE NE L'ESTRE		
	RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
Recettes issues de la	a TEOM	0,00	
Dotations et participa	ations reçues	0,00	
Autres recettes de fo	onctionnement éventuelles	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	
76	Produits financiers	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	
	Total des recettes réelles	Accusé de réception en préfecture 0,00	

013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

	RECETTES (1)			
Article (2)	Libellé (2)	Montant		
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		
	Total des recettes d'ordre	0,00		
TOTAL GENERAL		0,00		

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

⁽³⁾ Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - CT4 - OPERATIONS D AMENAGEMENT - CA - 2016

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:

Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A, le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL

Numéro SIRET: 20005480700264

POSTE COMPTABLE: RECEVEUR DES FINANCES MARSEILLE

M. 57

Compte administratif Voté par nature

BUDGET: CT4 - EXPOSITION PICASSO (3)

ANNEE 2016

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget 5 C1 - Exécution du budget - Résultats 6 C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses 7 C3 - Exécution du budget - RAR Recettes 8 II - Présentation générale A - Vue d'ensemble - Exécution du budget 9 B1 - Equilibre financier - Investissement 10 B2 - Equilibre financier - Fonctionnement 11 C1 - Balance générale - Dépenses 12 C2 - Balance générale - Recettes 13 III - Adoption du CA A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 15 A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 18 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 20 A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 21 A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 22 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 23 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 25 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 2.7 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 29 IV - Annexes A - Présentation croisée A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A2.930 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet **B** - Annexes patrimoniales B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet Sans Objet B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Accusé de réception en préfect@mes Objet B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-Sans Objet B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement Date de télétransmission : 29/05/2010 bjet B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Date de réception préfecture : 29/05/2017

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	31
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	32
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	33
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	•
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D2.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D2.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D4.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D4.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D6 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D7 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D8 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D9 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D10 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D11 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D12 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D13.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D13.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
	2 30,00
V - Arrêté et signatures	

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

A - Arrêté et signatures

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

35

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

	Valeurs	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

⁽³⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II —En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

⁽¹⁾ A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

⁽²⁾ Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

⁽³⁾ Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

⁽⁴⁾ A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

⁻ semi budgétaire ;

⁻ budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	94 300,72	A1 94 300,72
Investissement	0,00	0,00	(2) 0,00	A2 0,00
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	0,00	0,00	(3) 94 300,72	A3 94 300,72

		RESTES A REALISER (4)		
	Dé	penses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV 0,00	0,0 B1
Investissement	1	0,00	0,00	0 B2 0,0
Fonctionnement	II	0,00	IV 0,00	0,0

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	A1 + B1	94 300,72
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	94 300,72

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽²⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁴⁾ A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe : - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVE	STISSEMENT - TOTAL	(1) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVE	STISSEMENT - TOTAL	(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impôts locaux	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE		
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET		
	-	

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	А 0,00	g 0,00
(mandats et titres)	Section d'investissement	в 0,00	н 0,00
	•	+	+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c 0,00 (si déficit)	94 300,72 (si excédent)
N-1	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)
		=	=
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D 0,00	= G + H + I + J 94 300,72
	Section de fonctionnement	Е 0,00	κ 0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
(1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 0,00	= K + L 0,00
	Section de fonctionnement	= A + C + E 0,00	= G + I + K 94 300,72
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B + D + F 0,00	= H + J + L 0,00
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 0,00	= G + H + I + J + K + L 94 300,72

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations d'équipement	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations financières	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations réelles en investissement	0,00	υ 0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations d'ordre en investissement	<i>III</i> 0,00	IV 0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL		0.00 11.11/	0.00
TOTAL	1 + 111	0,00 II + IV	0,00

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	v 0,00	VI 0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	0,00	II + IV + VI + VII	0,00
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		0	,00	

⁽¹⁾ Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

⁽²⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽³⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁴⁾ En recettes, sauf 1068.

⁽⁵⁾ En recettes, détail du 138.

⁽⁶⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁸⁾ DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽¹⁰⁾ Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS			
OPERATIONS REELLES ET MIXTES					
011 Charges à caractère général (1)	0,00	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	0,00	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		
		731 Impôts locaux	0,00		
		74 Dotations et participations (1)	0,00		
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	0,00		
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00				
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00		
016 APA	0,00	016 APA	0,00		
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		
Total dépenses de gestion des services	0,00	Total recettes de gestion des services	0,00		
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00		
67 Charges exceptionnelles (1)	0,00	77 Produits exceptionnels (1)	0,00		
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00		
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	0,00	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 0,00		

OPERATIONS D'ORDRE (2)				
042 Opérations ordre transf. entre	0,00	042 Opérations ordre transf. entre	0,00	
sections (3)		sections (3)		
043 Opérations ordre intérieur de la	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la	0,00	
section		section		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	/V 0,00	

TOTAL DES DEPENSES DE		TOTAL DES RECETTES DE	+ \/ 0.00
l'EXERCICE	I + III 0,00	L'EXERCICE	II + IV 0,00

		RESULTAT REPO	ORTE DE N-1		
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	94 300,72

TOTAL DES DEPENSES DE LA	1.111.17	TOTAL DES RECETTES DE LA	II + IV + VI	04 200 70
SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 0,0	SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	94 300,72

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	94 300,72

⁽¹⁾ Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽²⁾ $DF\ 042 = RI\ 040$; $RF\ 042 = DI\ 040$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

⁽³⁾ Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁴⁾ Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

i		On freeliens néelles (4)	,	TOTAL Dániná
┡——	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

Pour information D 002 Résultat négatif repor	0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autorionie financière.

⁽⁸⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

⁽⁹⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

|--|

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté 0,00

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Impôts locaux	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

Pour information R002 Résultat positif reporté	94 300,72
--	-----------

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

Accusé de réception en préfecture nguisse 2000 8480 ମ-201 ୮୦ ଟୋଡ - ୧୯୮୫-150517-16-

் இது இது இது இதிக்கி விக்கி விக்கி

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux disposition

⁽⁵⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁶⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule auton

⁽⁷⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017



	Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total d	es dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total d	es dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00
Pour ir	formation : D001 Solde d'exécution négatif	0,00	0,00				
Total d	es dépenses d'investissement cumulées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁴⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁵⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).



	Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	(BP + DW + RAR N-1) 0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total de	s recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total de	s recettes d'ordre	0,00	0,00		0,00
Pour inf	ormation : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00	0,00		
Total de	s recettes d'investissement cumulées	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

⁽⁵⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE



Chap. / art. (1)		Chap. / art. (1) Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)		Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des d	lépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des d	lépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des d	lépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des d	lépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

	N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
L		TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017



	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recet	es d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recet	es financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recet	es réelles	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recet	es d'ordre	0,00	0,00		0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁶⁾ Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi	Pour information, réalisations	Pour information, réalisations
						(2)	gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
	TOTAL	99 300,72	0,00	0,00	0,00	99 300,72	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (3)	89 300,72	0,00	0,00	0,00	89 300,72	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total d	es dépenses de gestion des services	99 300,72	0,00	0,00	0,00	99 300,72	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total d	es dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total d	es dépenses réelles	99 300,72	0,00	0,00	0,00	99 300,72	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total d	es dépenses d'ordre	0,00	0,00			0,00		0,00

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement	0,00	0,00			
reporté de N-1					

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	99 300,72	0,00	0,00	0,00	99 300,72	0,00	0,00

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Produits rattachés	Restes à réaliser au	Crédits sans emploi
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis		31/12 (1)	(2)
	TOTAL	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes de gestion des services	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total de	s recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes réelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total de	s recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	94 300,72	94 300,72		

	-				
Total des recettes de fonctionnement cumulées	99 300,72	94 300,72	0,00	0,00	5 000,00

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

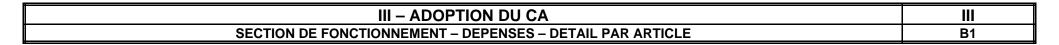
⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	99 300,72	0,00	0,00	0,00	99 300,72	0,00	0,00
011	Charges à caractère général (4)	89 300,72	0,00	0,00	0,00	89 300,72	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	19 636,87	0,00	0,00	0,00	19 636,87	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	3 663,85	0,00	0,00	0,00	3 663,85	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	55 000,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	11 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
65888	Autres	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des d	dépenses de gestion des services	99 300,72	0,00	0,00	0,00	99 300,72	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des c	charges financières et exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des d	dépenses réelles	99 300,72	0,00	0,00	0,00	99 300,72	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des d	lépenses d'ordre	0,00	0,00			0,00	Accusé de récentio	0,00

013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-



Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recet	tes de gestion des services	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recet	tes réelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recet	tes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73211) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

201411 44 041041 400 10112 44 00111	310 : 322 (3)
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

	Pour mémoire	Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALE	ES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	0,00	0,00
16 Emprunts et dett	es assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transfe	erts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10224	Versements pour dépassement PLD	0,00	0,00
10225	Participations si dépassement du COS	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources propr	es internes de l'année (b) (3)	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Dépréciations des immobilisations		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice	Restes à réaliser en recettes	Solde d'exécution	Affectation	TOTAL
	III	au 31/12	R001 de l'exercice précédent	R1068 de l'exercice précédent	IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00		é de réception en préfecture 0,00 00054807-20170515-CT4-150517-10

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00
Ressources propres disponibles	IV 0,00
Solde	V = IV - II (4) 0,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:

Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A, le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20005480700272

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

POSTE COMPTABLE DE : RECEVEUR DES FINANCES MARSEILLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET: CT4 - RESEAU DE CHALEUR URBAIN (2)

ANNEE 2016

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget 4 II - Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10 B2 - Balance générale du budget - Recettes 11 III - Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16 **IV - Annexes** A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 24 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 25 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 27 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 28 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 29 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 30 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 32 A3.2 - Etalement des provisions 33 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 34 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 35 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 36 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 37 A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 38 A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 39 A6 - Etat des charges transférées 40 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 41 A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 42 A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 43 A8.3 - Opérations liées aux cessions 44 A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 45 A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 46 A10 - Etat des travaux en régie 47 B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 49 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 50 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 51 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 52 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 53 B1.6 - Etat des autres engagements donnés 54 B1.7 - Etat des engagements reçus B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 56 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 57 C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel 58 60 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517₃16-

D - Arrêté et signatures

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

Date de télétransmission : 29/05/2017

Date de réception préfecture : 29/05/2017

D - Arrêté et signatures 64

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (3) budgétaires .

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽¹⁾ A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

⁽²⁾ Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

⁽³⁾ A compléter par un seul des deux choix suivants :

⁻ semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

⁻ budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	Α	366 274,34	G	380 329,37	G-A	14 055,03
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	101 226,67	н	341 174,40	H-B	239 947,73

0,00 | 1 546,68 С Report en section REPORTS DE d'exploitation (002) (si déficit) (si excédent) L'EXERCICE 326 362,25 D 0,00 Report en section d'investissement (001) (si déficit) (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= 793 863,26	Q= 723 050,45 G+H+l+J	=Q-P -70 812,81

	Section d'exploitation	E	0,00	к	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	148 314,46	L	336 121,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	148 314,46	= K+L	336 121,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	366 274,34	= G+I+K	381 876,05	15 601,71
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	575 903,38	= H+J+L	677 295,40	101 392,02
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	942 177,72	= G+H+l+J+K+L	1 059 171,45	116 993,73

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 148 314.45	de reception en prefecture 0054807-20170515-C \$46150517-1
10	Dotations, fonds divers et réserves	DE _{0,00}	télétransmission : 29/05/2017

Page 5

Date de réception préfecture : 29/05/2017

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	336 121,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	148 314,46	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	316 646,68	198 122,23	66 974,71	0,00	51 549,74
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	3,00	0,00	0,00	97,00
Т	otal des dépenses de gestion courante	316 746,68	198 125,23	66 974,71	0,00	51 646,74
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Tota	Il des dépenses réelles d'exploitation	317 746,68	198 125,23	66 974,71	0,00	52 646,74
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	107 500,00	101 174,40			6 325,60
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	107 500,00	101 174,40			6 325,60
	TOTAL	425 246,68	299 299,63	66 974,71	0,00	58 972,34
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé		Crédits emp	employer)		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	137 700,00	22 398,59	72 565,00	0,00	42 736,41
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		337 700,00	222 398,59	72 565,00	0,00	42 736,41
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	337 700,00	222 398,59	72 565,00	0,00	42 736,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	86 000,00	85 365,78			634,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		86 000,00	85 365,78			634,22
	TOTAL	423 700,00	307 764,37	72 565,00	0,00	43 370,63
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	1 546,68				

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	25 000,00	587,68	0,00	24 412,32
21	Immobilisations corporelles	246 258,75	15 273,21	148 314,46	82 671,08
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	271 258,75	15 860,89	148 314,46	107 083,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	271 258,75	15 860,89	148 314,46	107 083,40
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	86 000,00	85 365,78		634,22
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	86 000,00	85 365,78		634,22
	TOTAL	357 258,75	101 226,67	148 314,46	107 717,62
	Pour information	326 362,25			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)		Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	576 121,00		240 000,00	336 121,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	576 121,00		240 000,00	336 121,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00		0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00		0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00		0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	l des recettes réelles d'investissement	576 121,00		240 000,00	336 121,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00				
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	107 500,00		101 174,40		6 325,60
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00		0,00		0,00
Total	des recettes d'ordre d'investissement	107 500,00		101 174,40		6 325,60
	TOTAL	683 621,00		341 174,40	Accusé de réception 013-200054807-2017	en préfecture 325,60
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	0	,00		DE Date de télétransmiss Date de réception pré	ion : 29/05/2017

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
 (2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
 (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
 (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	265 096,94		265 096,94
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3,00		3,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	101 174,40	101 174,40
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	265 099,94	101 174,40	366 274,34

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 366 274,34

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	85 365,78	85 365,78
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	587,68	0,00	587,68
21	Immobilisations corporelles (6)	15 273,21	0,00	15 273,21
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	15 860,89	85 365,78	101 226,67

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	326 362,25
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	427 588,92

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	94 963,59		94 963,59
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	200 000,00		200 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	85 365,78	85 365,78
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	294 963,59	85 365,78	380 329,37

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 546,68
	1

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 381 876,05

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	240 000,00	0,00	240 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		101 174,40	101 174,40
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	240 000,00	101 174,40	341 174,40

	т
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	341 174,40

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE



Chap/	Libellé (1) Crédits employés (ou restant à employer)							
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
011	Charges à caractère général (2) (3)	316 646,68	198 122,23	66 974,71	0,00	51 549,74		
60221	Combustibles et carburants	79 500,00	51 015,15	11 678,41	0,00	16 806,44		
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	3 800,00	0,14	0,00	0,00	3 799,86		
6135	Locations mobilières	120 000,00	48 975,00	41 296,30	0,00	29 728,70		
61558	Entretien autres biens mobiliers	110 096,68	95 485,93	14 000,00	0,00	610,75		
6226	Honoraires	250,00	637,68	0,00	0,00	-387,68		
6228	Divers	2 000,00	1 520,00	0,00	0,00	480,00		
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		
6262	Frais de télécommunications	0,00	488,33	0,00	0,00	-488,33		
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	100,00	3,00	0,00	0,00	97,00		
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	3,00	0,00	0,00	97,00		
тот	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	316 746,68	198 125,23	66 974,71	0,00	51 646,74		
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
022	Dépenses imprévues (f)	0,00						
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	317 746,68	198 125,23	66 974,71	0,00	52 646,74		
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	107 500,00	101 174,40			6 325,60		
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	107 500,00	101 174,40			6 325,60		
тот	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	107 500,00	101 174,40			6 325,60		
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00		
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	107 500,00	101 174,40			6 325,60		
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		425 246,68	299 299,63	66 974,71	0,00	58 972,34		
DO	Pour information 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisionssemi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	ما الله	Crédits emp	loyés (ou restant	à employer)	
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	137 700,00	22 398,59	72 565,00	0,00	42 736,41
706	Prestations de services	137 700,00	22 398,59	72 565,00	0,00	42 736,41
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		337 700,00	222 398,59	72 565,00	0,00	42 736,41
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
٦	TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	337 700,00	222 398,59	72 565,00	0,00	42 736,41
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	86 000,00	85 365,78			634,22
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	86 000,00	85 365,78			634,22
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		86 000,00	85 365,78			634,22
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		423 700,00	307 764,37	72 565,00	0,00	43 370,63
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	1 546,68				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	25 000,00	587,68	0,00	24 412,32
2031	Frais d'études	25 000,00	587,68	0,00	24 412,32
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	246 258,75	15 273,21	148 314,46	82 671,08
2135	Installations générales, agencements	235 471,27	12 885,40	143 647,79	78 938,08
2153	Installations à caractère spécifique	10 787,48	2 387,81	4 666,67	3 733,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	271 258,75	15 860,89	148 314,46	107 083,40
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
1	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	271 258,75	15 860,89	148 314,46	107 083,40
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	86 000,00	85 365,78		634,22
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	86 000,00	85 365,78		634,22
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	83 000,00	82 400,00		600,00
13918	Autres subventions d'équipement	3 000,00	2 965,78		34,22
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	86 000,00	85 365,78		634,22
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		357 258,75	101 226,67	148 314,46	107 717,62
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	326 362,25			<u></u>

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 040 = RE 042.
 Les comptes 15...2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D1 041 = R1 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)		
13	Subventions d'investissement	576 121,00	240 000,00	336 121,00	0,00		
1312	Subv. équipt Régions	0,00	0,00	0,00	0,00		
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	240 000,00	240 000,00	0,00	0,00		
1318	Autres subventions d'équipement	336 121,00	0,00	336 121,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Total des recettes d'équipement	576 121,00	240 000,00	336 121,00	0,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00		
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		
	TOTAL DES RECETTES REELLES	576 121,00	240 000,00	336 121,00	0,00		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00					
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	107 500,00	101 174,40		6 325,60		
28135	Installations générales, agencements,	102 000,00	94 585,56		7 414,44		
28138	Autres constructions	0,00	2 718,00		-2 718,00		
28153	Installations à caractère spécifique	5 500,00	3 870,84		1 629,16		
тот	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	107 500,00	101 174,40		6 325,60		
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	107 500,00	101 174,40		6 325,60		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		683 621,00	341 174,40	336 121,00	6 325,60		
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00					

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

ATT DETAIL DES SKEDTS DE TRESORERIE (1)									
	Date de la			Montant des ren					
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3) Remboursement du tirage		Encours restant dû au 31/12/N			
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement									
51928 Autres avances de trésorerie									
51931 Lignes de trésorerie									
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt									
5194 Billets de trésorerie									
5198 Autres crédits de trésorerie									
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts e		rigine du contrat						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00								
1641 Emprunts en euros (total)					0,00								
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					0,00					Accusó de	rácenties	en préfectu	

013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

							s et dettes au 31/12					
			Catégorie				Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

Accusé de réception en préfecture 6813-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		/\!!0 !\L	. / (()) ()											
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

DΕ

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

		A1.4 = 11PULU					
Inc	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
Structure					euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(tunnel)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Time de	Nature de la	Notionnel de l'instrument de couverture			Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montout dos	Primes éve	
	Référence de l'emprunt couvert				Type de couverture (3)	couverture (change ou taux)		Date de début du contrat	Date de fin du contrat		Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

	7.110 D 1 7.11 D 1 0 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1															
		Effet de l'instrument de couverture														
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le		Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)									
numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Index		Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	•	Après opération de couverture							
Taux fixe (total)						0,00	0,00									
Taux variable simple (total)						0,00	0,00									
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00									
Total						0,00	0,00									

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt Date du		Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-		Caractéristiques du taux		Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de
	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

Date de			résidu	irée ielle en nées			Tau	x (2)			Nom	inal	et pério	ortissement dicité de sement (6)			Annuité payée dan:	s l'exercice (s'il y a eu)	
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dù au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT):€	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif,	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
variable)		1-
	Frais d'études non suivi de réalisation	5
	Frais d'insertion non suivi de réalisation	5
	Frais de recherches et développement	5
	Concessions et droits similaires (hors logiciels)	3
	Logiciels	2
	Subventions d'équipements organismes de droit privé	0
	Subventions d'équipements organismes de droit public	15
	Subventions d'équipement pour biens mobiliers matériels et études	0
	Subventions d'équipement pour bâtiments et installations	0
	Subventions d'équipements organismes de droit privé non mentionnées aux a et b	5
	Subventions d'équipement pour biens immobiliers et installations (a)	30
	Subventions d'équipement pour projet d'infrastructures d'intérêt national (b)	40
	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et numérisation du cadastre	5
	Brevets	0
	Autres immos incorporelles	5
	Abribus	12
	Bâtiments légers abris	10
	Signalétique	10
	Matériel d'incendie et de défense civile	10
	Matériels et outillages de voirie	7
	Matériels roulant de voirie	8
	Installation de voirie	8
	Installations générales agencement et aménagements divers	20
	Autres installations, matériel et outillages techniques	20
	Installations petit matériels de chauffage et ventilation	5
	Installations gros matériels de chauffage et climatisation	20
	Equipement technique (labo, garage, atelier, pt éq levage, cuisine)	10
	Véhicules légers	8
	Véhicules utilitaires	10
	Matériels électrique et de bureaux (électroniques)	5
	Matériel informatique	5
	Mobilier	10
	Equipements sportifs et culturels	10
	Matériels classiques	6
	Matériels de levage ascenseurs	20
	Coffre fort	20
	Construction immeuble de rapport	20
	Construction sur sol d'autrui	0
		10
	Autre matériels audio musique	Accusé de réception en préfecture
	Bateaux	0 013-200054807-20 70515-CT4-150517-
	Moteurs Autres immobilisations corporelles	Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/201

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Plantations d'arbres et arbustes	10	
	Autres agencements et aménagements de terrains	20	
	Terrains de gisement (mines et carrières)	0	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
	PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES					
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		86 000,00	I 85 365,78
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	86 000,00	85 365,78
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10 Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	86 000,00	85 365,78
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	85 365,78	148 314,46	326 362,25	560 042,49

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		107 500,00	III 101 174,40
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (2)	107 500,00	101 174,40
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28135	Installations générales, agencements,	102 000,00	94 585,56
28138	Autres constructions	0,00	2 718,00
28153	Installations à caractère spécifique	5 500,00	3 870,84
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	101 174,40	336 121,00	0,00	0,00	437 295,40

	М	ontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	560 042,49
Ressources propres disponibles	IV	437 295,40
Solde	V = IV - II (3)	-122 747,09

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽²⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A.E. O. 4
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.1
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	4500
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

	7.0 - 1.1.1 - 1						
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	тот	ΓAL		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
26/05/2016	AMO TX RESEAU CHALEUR BOIS	4 627,40	0,00	20
26/05/2016	CONSTAT CHAUFFERIE ROUSSELOT	280,80	0,00	0
26/05/2016	CONSTAT CHAUFFERIE ROUSSELOT MARS 201	3 13,04	0,00	0
28/06/2016	SITUATION 15 BRONZO TP	4 968,00	0,00	20
28/06/2016	SITUATION 15 CAE	2 960,00	0,00	20
06/07/2016	TX REALISATION RESEAU CHAUDIERE	2 387,81	0,00	20
25/07/2016	CONSTAT CHAUFFERIE	293,84	0,00	0
07/10/2016	SITUATION 6 QUALICONSULT	330,00	0,00	20
TOTAL GENERAL		15 860,89	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations	
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00	

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux	Taux initi Index (4)	Taux actua-	moyen cour l'année Index (4)	Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	_	ntie au cours de ercice En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00					riel (5)				0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeui	r en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	А	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subv	entions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018 Autre	8018 Autres engagements donnés		0,00	0,00	0,00		
Au profit d	organismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)			profit d'organismes privés (1) 0,00 0,00			0,00	0,00
	TO ⁻	ΓAL			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;

⁻ la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subve	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00	
8028 Autres	8028 Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00	
A l'exception	l l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00	
Engagemer	Engagements reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00	
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМІ	PLOIS BUDGETAIRE	S (3)	_	S POURVUS SUR BETAIRES EN ETI	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53 FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaillet par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif. CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a°: article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2: vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 00 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuli, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEME	NT C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

IV – ANNEXES	IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT	C2	<u>.</u>
FINANCIER		

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	C4
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

		DET T KINGII AL DO C		
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

3 - PRESENTATION AGREGEE				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - CT4 - RESEAU DE CHALEUR URBAIN - CA - 2016

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0
Date de convocation :

Présenté par (1) , A le

A le (1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

 A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20005480700249

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

POSTE COMPTABLE DE : RECEVEUR DES FINANCES MARSEILLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Compte administratif

BUDGET: CT4 - REGIE TRAITEMENT DES DECHETS (2)

ANNEE 2016

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget 4 II - Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10 B2 - Balance générale du budget - Recettes 11 III - Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16 **IV - Annexes** A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 17 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 18 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 22 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 24 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 25 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 27 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 28 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 29 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 30 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 32 A3.2 - Etalement des provisions 33 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 34 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 35 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 36 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 37 A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 38 A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 39 A6 - Etat des charges transférées 40 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 41 A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 42 A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 43 A8.3 - Opérations liées aux cessions 44 A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 45 A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 46 A10 - Etat des travaux en régie 47 B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 49 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 50 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 51 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 52 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 53 B1.6 - Etat des autres engagements donnés 54 B1.7 - Etat des engagements reçus B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 56 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 57 C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel 58 60 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517₃16-C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Date de télétransmission : 29/05/2017 D - Arrêté et signatures Date de réception préfecture : 29/05/2017

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - CT4 - REGIE TRAITEMENT DES DECHETS - CA - 2016

D - Arrêté et signatures 64

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (3) budgétaires .

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽¹⁾ A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

⁽²⁾ Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

⁽³⁾ A compléter par un seul des deux choix suivants :

⁻ semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

⁻ budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	А	72 746,08	G	290 474,96	G-A	217 728,88
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	224 324,15	Н	738 000,00	Н-В	513 675,85

0,00 | 282 558,65 С Report en section REPORTS DE d'exploitation (002) (si déficit) (si excédent) L'EXERCICE D 716 565,71 0,00 Report en section d'investissement (001) (si déficit) (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)	P= 1 013 635,94 A+B+C+D	Q= 1 311 033,61 G+H+l+J	=Q-P 297 397,67	

DECETE A DEALIGED A	Section d'exploitation	E	0,00	к 0,	,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	0,00	L 0,0	,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L 0,1	,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	72 746,08	= G+I+K	573 033,61	500 287,53
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	940 889,86	= H+J+L	738 000,00	-202 889,86
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 013 635,94	= G+H+l+J+K+L	1 311 033,61	297 397,67

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé		engagées non ndatées	Titres restant à émettre	
TOTA	DE LA SECTION D'EXPLOITATION	E	0,00	К	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTA	L DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	Accuse 019-200	de reception en pref 054807-20170515-0	ecture CT4-1503 77 -
10	Dotations, fonds divers et réserves		DE _{0,00}	télétransmission : 2	9/05/2017

Page 5

Date de réception préfecture : 29/05/2017

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - CT4 - REGIE TRAITEMENT DES DECHETS - CA - 2016

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	296 058,65	72 746,08	0,00	0,00	223 312,57
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
T	otal des dépenses de gestion courante	296 058,65	72 746,08	0,00	0,00	223 312,57
66	Charges financières	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	-755 000,00	755 000,00	0,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Tota	l des dépenses réelles d'exploitation	306 558,65	-682 253,92	755 000,00	0,00	233 812,57
023	Virement à la section d'investissement (4)	240 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
	(uniquement en M44) (4)					
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	240 000,00	0,00			240 000,00
	TOTAL	546 558,65	-682 253,92	755 000,00	0,00	473 812,57
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé		Crédits emp	Crédits employés (ou restant à employer)		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 000,00	60 222,90	0,00	0,00	-50 222,90
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 786,84	0,00	0,00	-3 786,84
	Total des recettes de gestion courante	10 000,00	64 009,74	0,00	0,00	-54 009,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 141,07	0,00	0,00	-2 141,07
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	10 000,00	66 150,81	0,00	0,00	-56 150,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	254 000,00	224 324,15			29 675,85
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Tot	al des recettes d'ordre d'exploitation	254 000,00	224 324,15			29 675,85
	TOTAL	264 000,00	290 474,96	0,00	0,00	-26 474,96
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	282 558,65				

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 434,29	0,00	0,00	7 434,29
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 434,29	0,00	0,00	7 434,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	7 434,29	0,00	0,00	7 434,29
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	254 000,00	224 324,15		29 675,85
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		254 000,00	224 324,15		29 675,85
	TOTAL	261 434,29	224 324,15	0,00	37 110,14
	Pour information	716 565,71			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	738 000,00	738 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	738 000,00	738 000,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	738 000,00	738 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	240 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		240 000,00	0,00		240 000,00
	TOTAL	978 000,00	738 000,00	Accusé de réception 013-200054807-2017	en préfecture 0515-CT 2- 150517-1
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,	,00	DE Date de télétransmiss Date de réception pré	ion : 29/05/2017

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - CT4 - REGIE TRAITEMENT DES DECHETS - CA - 2016

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
 (2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
 (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
 (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	72 746,08		72 746,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	72 746,08	0,00	72 746,08

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,0
	=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 72 746,08

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	224 324,15	224 324,15
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	0,00	224 324,15	224 324,15

	т
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	716 565,71
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	940 889,86

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	60 222,90		60 222,90
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	3 786,84		3 786,84
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 141,07	224 324,15	226 465,22
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	66 150,81	224 324,15	290 474,96

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N	N-1 282 558,65
--	----------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 573 033,61

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

	•
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	0,00
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	738 000,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	738 000,00

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017



Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits emplo	oyés (ou restant	à employer)	
art (1)		ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	296 058,65	72 746,08	0,00	0,00	223 312,57
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	4 558,65	0,00	0,00	0,00	4 558,65
6064	Fournitures administratives	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6135	Locations mobilières	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	230 000,00	62 468,80	0,00	0,00	167 531,20
6156	Maintenance	0,00	9 303,60	0,00	0,00	-9 303,60
6161	Multirisques	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
617	Etudes et recherches	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	864,00	0,00	0,00	-864,00
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	109,68	0,00	0,00	1 890,32
627	Services bancaires et assimilés	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6288	Autres	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTA	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)	296 058,65	72 746,08	0,00	0,00	223 312,57
66	Charges financières (b) (5)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6688	Autre	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	-755 000,00	755 000,00	0,00	10 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 000,00	-275 000,00	275 000,00	0,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	-480 000,00	480 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	306 558,65	-682 253,92	755 000,00	0,00	233 812,57
023	Virement à la section d'investissement	240 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	0,00	0,00			0,00
тот	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	240 000,00	0,00			240 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	240 000,00	0,00			240 000,00
	AL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	546 558,65	-682 253,92	755 000,00	0,00	473 812,57
,	Pour information 02 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisionssemi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanulation de l'application des comptes de firs et aux dépréciations des comptes des tiers et aux dépréciations des comptes des comptes des régime des provisions budgétaires.



Chap/	Libellé (1)	0.5.15.	Crédits empl	loyés (ou restant	à employer)	
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 000,00	60 222,90	0,00	0,00	-50 222,90
703	Ventes de produits résiduels	10 000,00	60 222,90	0,00	0,00	-50 222,90
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 786,84	0,00	0,00	-3 786,84
758	Produits divers de gestion courante	0,00	3 786,84	0,00	0,00	-3 786,84
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	10 000,00	64 009,74	0,00	0,00	-54 009,74
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	2 141,07	0,00	0,00	-2 141,07
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	2 141,07	0,00	0,00	-2 141,07
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
٦	TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	10 000,00	66 150,81	0,00	0,00	-56 150,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	254 000,00	224 324,15			29 675,85
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	254 000,00	224 324,15			29 675,85
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	254 000,00	224 324,15			29 675,85
	L DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	264 000,00	290 474,96	0,00	0,00	-26 474,96
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	282 558,65				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040*, *RE 043 = DE 043*.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	7 434,29	0,00	0,00	7 434,29
2135	Installations générales, agencements	7 434,29	0,00	0,00	7 434,29
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 434,29	0,00	0,00	7 434,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	7 434,29	0,00	0,00	7 434,29
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	254 000,00	224 324,15		29 675,85
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	254 000,00	224 324,15		29 675,85
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	15 000,00	14 889,46		110,54
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	96 000,00	95 060,70		939,30
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	130 000,00	102 358,48		27 641,52
13918	Autres subventions d'équipement	13 000,00	12 015,51		984,49
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
_	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	254 000,00	224 324,15		29 675,85
T	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	261 434,29	224 324,15	0,00	37 110,14
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	716 565,71			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	738 000,00	738 000,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	738 000,00	738 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	738 000,00	738 000,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	738 000,00	738 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	240 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	0,00	0,00		0,00
ТО1	TAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	240 000,00	0,00		240 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	240 000,00	0,00		240 000,00
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	978 000,00	738 000,00	0,00	240 000,00
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - CT4 - REGIE TRAITEMENT DES DECHETS - CA - 2016

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Alli		PETALE DEG GREDITO DE TREGORERIE (1)								
	Date de la			Montant des ren	nboursements N						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N					
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement											
51928 Autres avances de trésorerie											
51931 Lignes de trésorerie											
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt											
5194 Billets de trésorerie											
5198 Autres crédits de trésorerie											
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (NOFS 16449 et 166) Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Emprunts el	Type de taux d'intérêt (3)	rigine du contrat		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)			(.)		0,00						(0)		O/N	(O)
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00						A (- d -			

Mccusé dd réception en préfectule 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - CT4 - REGIE TRAITEMENT DES DECHETS - CA - 2016

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

							s et dettes au 31/12					
			Catégorie				Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

Accusé de réception en préfecture 6813-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - CT4 - REGIE TRAITEMENT DES DECHETS - CA - 2016

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		71110 112							INCONTINUING					
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

DE

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - CT4 - REGIE TRAITEMENT DES DECHETS - CA - 2016

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Inc	Indices sous-jacents		(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)			Date de fin du contrat	ŭ	Time de	Nature de la	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des	Primes éve		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N			Type de couverture (3)	couverture (change ou taux)					commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

						1 / 1 1							
	Effet de l'instrument de couverture												
Instruments de couverture	D ''' 1 11 1	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	és depuis l'origine du contrat	Catégorie d	emprunt (8)				
numéro de contrat)	ur chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) Référence de l'emprunt couvert		Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture				
Taux fixe (total)						0,00	0,00						
Taux variable simple (total)						0,00	0,00						
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00						
Total						0,00	0,00						

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt Date du		Organisme	Capital restant	nt Capital	Durée résidu-	Pério- dicité des rem-	Caractéristiques du taux		ues du	Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de	
	Année	Profil (5)	ment	efinance- ment de file	dû	réaménagé	elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de			Durée résiduelle en années			Taux (2)				Nominal		et pério	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)			Annuité payée dan:	s l'exercice (s'il y a eu)	
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT):€	

Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
(linéaire, dégressif,		
variable)		
	Frais d'études non suivi de réalisation	5
	Frais d'insertion non suivi de réalisation	5
	Frais de recherches et développement	5
	Concessions et droits similaires (hors logiciels)	3
	Logiciels	2
	Subventions d'équipements organismes de droit privé	0
	Subventions d'équipements organismes de droit public	15
	Subventions d'équipement pour biens mobiliers matériels et études	0
	Subventions d'équipement pour bâtiments et installations	0
	Subventions d'équipements organismes de droit privé non	5
	mentionnées aux a et b	
	Subventions d'équipement pour biens immobiliers et installations (a)	30
	Subventions d'équipement pour projet d'infrastructures d'intérêt	40
	national (b)	
	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et numérisation	5
	du cadastre	
	Brevets	0
	Autres immos incorporelles	5
	Abribus	12
	Bâtiments légers abris	10
	Signalétique	10
	Matériel d'incendie et de défense civile	10
	Matériels et outillages de voirie	7
	Matériels roulant de voirie	8
	Installation de voirie	8
	Installations générales agencement et aménagements divers	10
	Autres installations, matériel et outillages techniques	8
	Installations petit matériels de chauffage et ventilation	5
	Installations gros matériels de chauffage et climatisation	10
	Equipement technique (labo, garage, atelier, pt éq levage, cuisine)	10
	Véhicules légers	8
	Véhicules utilitaires	10
	Matériels électrique et de bureaux (électroniques)	5
	Matériel informatique	5
	Mobilier	10
	Equipements sportifs et culturels	10
	Matériels classiques	6
	Matériels de levage ascenseurs	20
	Coffre fort	20
	Construction immeuble de rapport	30
	Construction sur sol d'autrui	0
	Autre matériels audio musique	10 Accusé de réception en préfecture
	Bateaux	013-200054807-20170515-CT4-150517
	Moteurs	Date de télétransmission : 29/05/2017
	Autres immobilisations corporelles	Date de réception préfecture : 29/05/201

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - CT4 - REGIE TRAITEMENT DES DECHETS - CA - 2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Plantations d'arbres et arbustes	10	
	Autres agencements et aménagements de terrains	20	
	Terrains de gisement (mines et carrières)	0	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATION	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		254 000,00	I 224 324,15
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	254 000,00	224 324,15
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	254 000,00	224 324,15
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	224 324,15	0,00	716 565,71	940 889,86

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	240 000,00	III 0,00
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (2)	240 000,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	240 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	0,00	738 000,00	738 000,00

	M	ontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	940 889,86
Ressources propres disponibles	IV	738 000,00
Solde	V = IV - II (3)	-202 889,86

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽²⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	1504
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.1
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	4500
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde (1)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations	
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)		
20	Immobilisations incorporelles	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00		
23	Immobilisations en cours	0,00		
	TOTAL GENERAL			

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux	Taux initi	Taux	Taux	moyen cour l'année	(6) Niveau	Catégorie d'emprunt (7)	d'emprunt pouvant	-	ntie au cours de ercice En capital
	Année	FIOIII						(2)	(3)	(3) (4) actua- riel (5)	(3)	(4)	de taux					
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Val	eur en euros
	Val	eur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00	
8018 Autres engagements donnés		0,00	0,00	0,00			
Au profit d'organismes publics		0,00	0,00	0,00			
Au profit d'organismes privés (1)		0,00	0,00	0,00			
	TO ⁻	ΓAL			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;

⁻ la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subve	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00	
8028 Autres	8028 Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00	
A l'exception de ceux reçus des entreprises		0,00	0,00	0,00			
Engagements reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00		
	Ţ	OTAL			0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМІ	PLOIS BUDGETAIRE	S (3)	_	S POURVUS SUR BETAIRES EN ETI	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53 FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaillet par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 1,8 ETPT; un agent à 1,8

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CON	ITRAT
	(1)	(2)	Indice (8) Euros		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation. PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2: vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce semil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEME	NT C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT	C2
FINANCIER	

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2017 Date de réception préfecture : 29/05/2017

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	C4
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

3 - PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL AGREGE DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE - CT4 - REGIE TRAITEMENT DES DECHETS - CA - 2016

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0 VOTES : Pour : 0 Contre : 0

Date de convocation :

Abstentions: 0

Présenté par (1) , A le (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2016

Etablissement : METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE Budget : CT4 - RESEAU DE CHALEUR URBAIN

だけのないないのないない はいこうかい	のからなる。 関節は が、 を が、 を が、 を が、 に の に る に の に の に の に の に の に の に の に の に の に の に の に の に の に の に の に の に の に に に に に に に に に に に に に					
Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant
2135	2016000072 TX DESIAMANTAGE		SMED	12/09/2018	12/09/2016 46/21 0-00590	0831
2135	2016000073 CON:	2016000073 CONSULTATION MO RESEAU CHALEUR BOIS	ATELIER D'ARCHITECTES	12/03/2014	12/09/2016 AGGI O-0032	68,162.2
2135	2016000075 TX R	2016000075 TX REALISATION RESEAU DE CHALEUR	C.M.T	12/03/2013	12/09/2016 AGGI O 0060B	33 835,20
2135	2016000076 TX R	2016000076 TX REALISATION CHAUDIERE - PROCESS	SB THERMIQUE	12/03/2012	AGG! O 0060A	12 095,43
2135	2016000077 TX R	2016000077 TX REALISATION CHAUDIERE - PROCESS	C.M.T	12/03/2010	12/00/2016 ACCI 0 0050A	26 747,94
2135	2016000079 DEM	2016000079 DEMOLITION - GROS OEUVRE	PNG BTP	15/03/2010	AGGLO-0039A	9 826,37
2153	2016000074 TX RI	2016000074 TX REALISATION RESEAU CHALEUR	BCTI	15/05/2010	AGGLO-0039 D	98 905,00
				12/03/2018	IZ/US/ZUTO AGGLO-UUS9B	4 666,67
TOTAL						148 314,46
Désignation de	Désignation de l'établissement	ARRETE A LA SC				
METROPOLE,	METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE	VENCE DE CONT GLICUTCINO PUNT	mille brain cent			
Comptable assignataire	ignataire	quatorize tet quarante six centimes	le pir centime			

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150817-16-DE
Date de télétransmission : 29/05/2017
Date de réception préfecture : 29/05/2017

Page 1/1

ETAT DES ENGAGEMENTS DE RECETTES REPORTES - EXERCICE 2016

Etablissement : METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE Budget : CT4 - RESEAU DE CHALEUR URBAIN

Article	Engagement		Libellé de l'engagement	Tiers		Date de	Bon de commande	Montant
1318	2014000004 S	SUBV. CREATION RES	2014000004 SUBV. CREATION RESEAU DOSSIER 1240C0020	ADEME		31/12/2015		336 121 00
TOTAL								336 121 00
Désignation de METROPOLE ≠	Désignation de l'établissement METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE	ROVENCE	ARRETE A LA S	somme mille cent wingt	Signature			
Comptable assignataire	ignataire							

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150 517-16-DE

Date de télétransmission : 29/05/2017

Date de réception préfecture : 29/05/2017

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2016

Etablissement: METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Budget: CT4 - OPERATIONS D AMENAGEMENT

Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande	Montant
21352	2016000008	2016000008 RBT DES DEPENSES POUR OP ROUSSELOT	FACONEO	04100150150	marcher Contrat	angage
21352	2016000009	2016000009 RBT DES DEPENSES POLIS OF POLISSELOT	CLINCO	01/07/2016 2011-89	201189	43 257,11
04050	1,000,00		TACONEO	01/07/2016 201189	201189	55 149,18
71327	2016000015	2016000015 MANDAT OPERATION ROUSSELOT RECOMPLETEMENT 16	FACONEO	31/12/2016 2011-89	2011-89	180 000 00
2138	2016000014	2016000014 SUIVI DES TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT DES OUVRAGES	CITTA ARCHITECTES	14/11/2016 201600014	2018000014	
TOTAL				0.03	+10000014	5 400,00
-0125						283 806,29
Désignation de	Désignation de l'établissement METROPOI E AIX-MARSEIL I E-PROVENCE	THE ARRETE A LA SO	MM	,		
Comptable assignataire	ignataire		et vind neuf			

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE Date de télétransmission : 29/05/2013 Date de réception préfecture : 29/05/2017

Page 1/1

ETAT DES ENGAGEMENTS DE DEPENSES REPORTES - EXERCICE 2016

Etablissement: METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

_
>
ш
=
≲
W
S
S
>
\equiv
Y
S
S
Þ
4
-
C
٠.
Ţ
9
S
2
2
4

1687 2016000631 DETTE AGENGE DE L'EAU 4GENCE DE L'EAU 1509/2016 2031 2016000630 AMO EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ZACHARIE BERIM 1209/2016 21532 2015000243 AMO EXTENSION STATION AURIOL ERDF MEDITERRANEE 311/12/2015 21532 2015000241 STATION EPURATION ELECTRIQUES STATION AURIOL ERDF MEDITERRANEE 311/12/2015 21532 2015000243 TSTATION EPURATION ELECTRIQUES STATION AURIOL STE MONEGASQUE DE CONTROLES 311/12/2015 21532 2015000254 TSTATION EPURATION ELECTRIQUES STACHARIE STE MONEGASQUE DE CONTROLES 311/12/2015 21532 2015000259 Mission G4 Etude Géotechnique STEP Auriol STACHARIE STE MONEGASQUE DE CONTROLES 311/12/2015 21532 2015000269 EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE STERANIRONNIEMENT SAS 311/12/2015 21532 2015000260 EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE RIVEL ANG 21532 2015000261 EXTENSION STATION AURIOL ST ZACHARIE RIVEL ANG 21532 2015000262 TSTATION AURIOL ST ZACHARIE RIVEL ANG 21532	Article	Engagement	Libellé de l'engagement	Tiers	Date de l'engagement	Bon de commande Marché / Contrat	Montant engagé
2016000630 AMO EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ZACHARIE BERIM 2015000347 Contrôle de conformité Bédelin Peypin STE MONEGASQUE DE CONTROLES 2015000341 TX RACCORD. ELECTRIQUE STATION AURIOL ERDF MEDITERRANEE 2015000241 TX RACCORD. ELECTRIQUE STATION AURIOL SCOCIETE EAUX MARSEILLE 2015000259 Mission GA Eude Géodechnique STEP Auriol SI ZACH SOCIETE EAUX MARSEILLE 2015000259 Mission GA Eude Géodechnique STEP Auriol SI ZACH SOCIETE EAUX MARSEILLE 2015000259 Mission GA Eude Géodechnique STEP Auriol SI ZACHARIE STE MONEGASQUE DE CONTROLES 2015000260 EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE ATELIER DU PRADO EURI 2015000261 EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE RWL WATER FRANCE 2015000262 EXTENSION STATION AURIOL ST ZACHARIE RWL WATER FRANCE 2015000261 TX STATION AURIOL ST ZACHARIE SOMETRAN 2015000664 CORDINATION SPS TY EXTENSION STATION AURIOL SOMETRAN 2015000665 TX STATION AURICL ST ZACHARIE SOMETRAN 2015000666 TX STATION AURICL ST ZACHARIE SODIPRO 2015000667 TX STATION AURICL ST ZACHARIE	1687	2016000631	IDETTE AGENCE DE L'EAU	AGENCE DE L EAU	15/09/2016		1 463 306 64
2015000347 Contrôle de conformité Bédelin Peypin STE MONEGASQUE DE CONTROLES 2015000341 TX RACCORD. ELECTRIQUE STATION AURIOL ERDF MEDITERRANEE 201500041 STATION EPURATION EAUX USEES CUGES LES PINS SOCIETE EAUX MARSEILLE 2015000239 Mission G4 Eude Géotechnique STEP Auriol St ZACH SOCIETE EAUX MARSEILLE 2015000239 Mission G4 Eude Géotechnique STEP Auriol ST ZACH SOL CONSEIL MEDITERRANEE 2015000263 Mission G4 Eude Géotechnique STEP Auriol ST ZACHARIE STE MONEGASQUE DE CONTROLES 2015000264 Agrément autosurvaillance Extension STEP Auriol ST ZACHARIE ATELIER DU PRADO EURI. 2015000265 EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE ATELIER DU PRADO EURI. 2015000261 EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE RML WATER FRANCE 2015000265 CONTROLE TECHNIQUE EXTENSION STATION AURIOL DERKA INDUSTRIAL 2015000065 CONTROLE TECHNIQUE ST ZACHARIE RML WATER FRANCE 2015000664 COORDINATION SPS TX EXTENSION STATION AURIOL SOMETRAN 2015000664 MATERIEL DE LABORATOIRE ANALYSE HACH LANGE FRANCE 2016000669 MATERIEL DE LABORATOIRE VERRERIE SODIPRO 201	2031	2016000630	AMO EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ZACHARIE	BERIM	12/09/2016	2012/06	45 000 00
2015000541 TX PACCORD. ELECTRIQUE STATION AURIOL ERDF MEDITERRANEE 2015000411 STATION EPURATION EAUX USEES CUGES LES PINS SOCIETE EAUX MARSEILLE 2014000730 LA BOUILLADISSE-19 CH CHABOEUFS-OPER 34 BRONZO TP 2015000259 Mission G4 Ekude Géotechnique STEP Auriol ST ZACH SOL CONSEIL MEDITERRANEE 2015000260 Agrément autosurveillance Extension STEP Auriol ARPE 2015000260 ATENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE GTM ENVIRONNEMENT SAS 2015000261 EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE ATELIER DU PRADO EURL 2015000262 EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE RRM ENATER FRANCE 2015000261 EXTENSION STATION AURIOL ST ZACHARIE RWL WATER FRANCE 2015000640 COORDINATION SPS TX EXTENSION STATION AURIOL RWL WATER FRANCE 2015000641 TX STATION AURIOL ST ZACHARIE SOMETRAV 2015000642 TX STATION AURIOL ST ZACHARIE SOMETRAV 2015000649 MATERIEL DE LABORATOIRE ANALYSE HACH LANGE FRANCE 2016000649 MATERIEL DE LABORATOIRE VERRERIE SODIPRO 2016000650 POMPE A SABLE WEIR MINERALS	21532	2015000347	Contrôle de conformité Bédelin Peypin	STE MONEGASQUE DE CONTROLES	31/12/2015	2012/11	530,40
2015000411 STATION EPURATION EAUX USEES CUGES LES PINS SOCIETE EAUX MARSEILLE 2014000730 LA BOUILLADISSE-19 CH CHABOEUFS-OPER 34 BRONZO TP 2015000259 Mission G4 Etude Géotechnique STEP Auriol St ZACH SOL CONSEIL MEDITERRANEE 20150002684 Agrément autosurveillance Extension STEP Auriol ARPE 2015000260 EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE GTM ENVIRONNEMENT SAS 2015000260 EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE IRH SAS 2015000261 EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE IRH SAS 20150000262 EXTENSION STATION EPURATION AURIOL DEKRA INDUSTRIAL 2015000066 CONTROLE TECHNIQUE EXTENTION AURIOL RWL WATER FRANCE 2015000066 CONDINATION SPS TX EXTENSION STATION AURIOL SOMETRAV 20150000640 MATERIEL DE LABORATOIRE ANALYSE HACH LANGE FRANCE 2016000669 MATERIEL DE LABORATOIRE VERRERIE SODIPRO 2016000669 POMPE A SABLE WEIR MINERALS	21532	2015000541	TX RACCORD. ELECTRIQUE STATION AURIOL	ERDF MEDITERRANEE	31/12/2015		67 700 p
2014000730 LA BOUILLADISSE-19 CH CHABOEUFS-OPER 34 BRONZO TP 2015000259 Mission G4 Etude Géolechnique STEP Auriol St ZACH SOL CONSEIL MEDITERRANEE 2015000260 Mission G4 Etude Géolechnique STEP Auriol STEP Aurio	21532		STATION EPURATION EAUX USEES CUGES LES PINS	SOCIETE EAUX MARSEILLE	31/12/2015		N 080 C
2015000259 Mission G4 Etude Géotechnique STEP Auriol St ZACH SOL CONSEIL MEDITERRANEE 2015000348 Contrôle de conformité Peypin Phase 1 STE MONEGASQUE DE CONTROLES 2015000684 Agrément autosurveillance Extension STEP Auriol ARPE 2015000260 EXTENSION STATION AURIOL ST ZACHARIE GTM ENVIRONNEMENT SAS 2015000261 EXTENSION STATION AURIOL ST ZACHARIE IRH SAS 2015000262 EXTENSION STATION AURIOL ST ZACHARIE IRH SAS 2015000263 CONTROLE TECHNIQUE EXTENTION AURIOL DEKRA INDUSTRIAL 2015000645 CONTROLE TECHNIQUE EXTENTION AURIOL RWL WATER FRANCE 2015000645 CONDINATION SPS TX EXTENSION STATION AURIOL QUALICONSULT 2015000645 CORDINATION SPS TX EXTENSION STATION AURIOL SOMETRAV 2016000648 MATERIEL DE LABORATOIRE VERRERIE SODIPRO 2016000650 POMPE A SABLE WEIR MINERALS	21532	2014000730	LA BOUILLADISSE-19 CH CHABOEUFS-OPER 34	BRONZO TP	31/12/2015	2011/14A 1	4 144 52
2015000848 Contrôle de conformité Peypin Phase 1 STE MONEGASQUE DE CONTROLES 2015000884 Agrément autosurveillance Extension STEP Auriol ARPE 2015000260 EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE GTM ENVIRONNEMENT SAS 2015000261 EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE IRH SAS 2015000261 EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE IRH SAS 2015000065 CONTROLE TECHNIQUE EXTENTION AURIOL RWL WATER FRANCE 20150000615 TX STATION AURIOL ST ZACHARIE RWL WATER FRANCE 2015000640 COORDINATION SPS TX EXTENSION STATION AURIOL SOMETRAV 2015000642 TX STATION AURILL ST ZACHARIE HACH LANGE FRANCE 2015000648 MATERIEL DE LABORATOIRE ANALYSE HACH LANGE FRANCE 2016000650 POMPE A SABLE WEIR MINERALS 3016000650 POMPE A SABLE WEIR MINERALS	21532	2015000259	Mission G4 Etude Géotechnique STEP Auriol St ZACH	SOL CONSEIL MEDITERRANEE	31/12/2015		00 000 8
2015000684 Agrément autosurveillance Extension STEP Auriol ARPE 2015000260 EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE GTM ENVIRONNEMENT SAS 2015000262 EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE IRH SAS 2015000065 CONTROLE TECHNIQUE EXTENTION STATION AURIOL DEKRA INDUSTRIAL 2015000064 CONTROLE TECHNIQUE EXTENSION STATION AURIOL RWL WATER FRANCE 2015000640 COORDINATION SPS TX EXTENSION STATION AURIOL QUALICONSULT 2015000640 COORDINATION SPS TX EXTENSION STATION AURIOL SOMETRAV 2016000649 MATERIEL DE LABORATOIRE ANALYSE HACH LANGE FRANCE 2016000650 POMPE A SABLE WEIR MINERALS	21532	2015000348	Contrôle de conformité Peypin Phase 1	STE MONEGASQUE DE CONTROLES	31/12/2015	2012/11	713.76
2015000260 EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE GTM ENVIRONNEMENT SAS 2015000262 EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE ATELIER DU PRADO EURL 2015000261 EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE IRH SAS 2015000665 CONTROLE TECHNIQUE EXTENTION STATION AURIOL DEKRA INDUSTRIAL 2015000640 COORDINATION SPS TX EXTENSION STATION AURIOL RWL WATER FRANCE 2015000648 MATERIEL DE LABORATOIRE ANALYSE HACH LANGE FRANCE 2016000649 MATERIEL DE LABORATOIRE VERRERIE SODIPRO 2016000650 POMPE A SABLE WEIR MINERALS	21532	2015000684	Agrément autosurveillance Extension STEP Auriol	ARPE	31/12/2015		1,06,00
2015000262 EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE ATELIER DU PRADO EURL 2015000261 EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE IRH SAS 2015000065 CONTROLE TECHNIQUE EXTENTION STATION AURIOL DEKRA INDUSTRIAL 2015000064 TX STATION AURIOL ST ZACHARIE RWL WATER FRANCE 2015000649 COORDINATION SPS TX EXTENSION STATION AURIOL SOMETRAV 2016000649 MATERIEL DE LABORATOIRE ANALYSE HACH LANGE FRANCE 2016000649 MATERIEL DE LABORATOIRE VERRERIE SODIPRO 2016000650 POMPE A SABLE WEIR MINERALS	21532	2015000260	EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE	GTM ENVIRONNEMENT SAS	31/12/2015	AGG! 0-0071	1 615 270 44
2015000261 EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE IRH SAS 2015000065 CONTROLE TECHNIQUE EXTENTION STATION AURIOL DEKRA INDUSTRIAL 20150000645 TX STATION AURIOL ST ZACHARIE RWL WATER FRANCE 20150000649 COORDINATION SPS TX EXTENSION STATION AURIOL QUALICONSULT 2016000649 MATERIEL DE LABORATOIRE ANALYSE HACH LANGE FRANCE 2016000649 MATERIEL DE LABORATOIRE VERRERIE SODIPRO 2016000650 POMPE A SABLE WEIR MINERALS	21532	2015000262	EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE	ATELIER DU PRADO EURI	34/42/2015	AGG 0 0074	44,070,000
2015000065 CONTROLE TECHNIQUE EXTENTION STATION AURIOL DEKRA INDUSTRIAL 20150000645 TX STATION AURIOL ST ZACHARIE RWL WATER FRANCE 20150000649 COORDINATION SPS TX EXTENSION STATION AURIOL QUALICONSULT 2016000649 TX STATION AURILL ST ZACHARIE SOMETRAV 2016000649 MATERIEL DE LABORATOIRE ANALYSE HACH LANGE FRANCE 2016000650 POMPE A SABLE WEIR MINERALS	21532	2015000261	EXTENSION STATION EPURATION AURIOL ST ZACHARIE	O V O Ha	0102/21/10	AGGEO-007	00,008
20150000640 TX STATION AURIOL ST ZACHARIE RWL WATER FRANCE 20150006415 TX STATION AURIOL ST ZACHARIE RWL WATER FRANCE 2015000642 TX STATION AURILL ST ZACHARIE SOMETRAV 2016000649 MATERIEL DE LABORATOIRE ANALYSE HACH LANGE FRANCE 2016000650 POMPE A SABLE SODIPRO 2016000650 POMPE A SABLE WEIR MINERALS	04500	1000001	EXCLUSION AND AND AND AND AND AND AND AND AND AN	ואח טאט	31/12/2015	AGGLO-0071	9 413,97
2015000616 TX STATION AURIOL ST ZACHARIE RWL WATER FRANCE 2015000064 COORDINATION SPS TX EXTENSION STATION AURIOL QUALICONSULT 2015000649 TX STATION AURILL ST ZACHARIE SOMETRAV 2016000649 MATERIEL DE LABORATOIRE ANALYSE HACH LANGE FRANCE 2016000650 POMPE A SABLE SODIPRO 3016000650 POMPE A SABLE WEIR MINERALS	21532	2015000065	CONTROLE TECHNIQUE EXTENTION STATION AURIOL	DEKRA INDUSTRIAL	31/12/2015	2013-0004D	10 060.68
2015000064 COORDINATION SPS TX EXTENSION STATION AURIOL QUALICONSULT 2015000542 TX STATION AURILL ST ZACHARIE SOMETRAV 2016000648 MATERIEL DE LABORATOIRE ANALYSE HACH LANGE FRANCE 2016000649 MATERIEL DE LABORATOIRE VERRERIE SODIPRO 2016000650 POMPE A SABLE WEIR MINERALS	21532	2015000615	TX STATION AURIOL ST ZACHARIE	RWL WATER FRANCE	31/12/2015	AGGLO-0071	10 070 01
2016000649 TX STATION AURILL ST ZACHARIE SOMETRAV 2016000649 MATERIEL DE LABORATOIRE ANALYSE HACH LANGE FRANCE 2016000649 MATERIEL DE LABORATOIRE VERRERIE SODIPRO 2016000650 POMPE A SABLE WEIR MINERALS	21532	2015000064	COORDINATION SPS TX EXTENSION STATION AURIOL	QUALICONSULT	31/12/2015	2013-0004C	6 564 00
2016000648 MATERIEL DE LABORATOIRE ANALYSE HACH LANGE FRANCE 2016000649 MATERIEL DE LABORATOIRE VERRERIE SODIPRO 2016000650 POMPE A SABLE WEIR MINERALS	21532	2015000542	TX STATION AURILL ST ZACHARIE	SOMETRAV	31/12/2015	AGGI 0-0071	18 800 30
2016000649 MATERIEL DE LABORATOIRE VERRERIE SODIPRO 2016000650 POMPE A SABLE WEIR MINERALS	21532	2016000648	MATERIEL DE LABORATOIRE ANALYSE	HACH LANGE FRANCE		2016000648	14 227 07
2016000650 POMPE A SABLE WEIR MINERALS	21532	2016000649	MATERIEL DE LABORATOIRE VERRERIE	SODIPRO	Т	2016000649	10,100 11
TOTAL	21532	2016000650	POMPE A SABLE	WEIR MINERALS		2016000650	3 034.80
	TOTAL						3 223 000.48

Signature Tracis millions down cent vingt trois mille quarachte Renit ARRETE A LA SOMME Leuro 핌

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Comptable assignataire

Désignation de l'établissement

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE 29/05/2013 Date de réception préfecture : 29/05/2017

ETAT DES ENGAGEMENTS DE RECETTES REPORTES - EXERCICE 2016

Etablissement: METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE Budget: CT4 - ASSAINISSEMENT

Article	Fngagement	lihallé da l'ancasanant	i	Date de	Don do op mod	N
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		liers	l'engagement	Marché / Contrat	engagé
13111	2015000016	2015000016 SUBV TX STAT AURIOL CONV 2015/1640	AGENCE DE L EAU	28/01/2016		00 907 CAN
1313	2014000211	2014000211 SUBV TX STATION AURIOL ST ZACHARIE	CONSEIL DEPARTEMENTAL BDR	28/01/2016		1 00 572 900 1
1313	2016000059	2016000059 SUBV STATION EPURATION AURIOL	CONSEIL GENERAL DU VAR	31/12/2016		00'000'000
1 TOT						220 000,00
IOIAL						2 609 169,00
Désignation de	Désignation de l'établissement	nt ARRETE A LA SOMME	SOMME	Г		
METROPOLE ,	METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE	DE Deux millions six	Po			
Comptable assignataire	ignataire	Con recipied ment	1000 · 1	67.		

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20170515-CT4-150517-16-DE
Date de télétransmission : 29/05/2017
Date de réception préfecture : 29/05/2017